

Dour ha Sterioù Breizh

Eau & Rivières de Bretagne



1969-2019
**Un grand pas
pour l'eau**

NOTRE HISTOIRE

3 Edito

4 Les grandes dates de notre histoire

NOTRE ENVIRONNEMENT

6 Le saumon
Commentaire de Jean-Yves Kermarrec

8 Les zones humides
Commentaire de Gilles Boeuf

10 Le patrimoine
Commentaire de Gilles Servat

11 Le littoral
Commentaire de Roland Jourdain

LES ATTEINTES AU MILIEU

12 Les algues vertes
Commentaire d'Alain Menesguen

14 Les nitrates
Commentaire de Corinne Lepage

16 Les pesticides
Commentaire de Marie-Monique Robin

NOTRE ACTION

18 Le dialogue environnemental
Commentaire de Michel Dubromel

19 L'élevage
Commentaire de Jean-François Julliard

20 Le remembrement
Commentaire d'Aurélien Bellanger

22 Les barrages
Commentaire de Thierry Burlot

24 Les chantiers rivière
Commentaire de Tudi Kernalegenn

26 Les grands combats
Commentaire de Joël Labbé

28 L'action pédagogique
Commentaire de Dominique Cottureau

30 Conclusion
Avec Youth for climate Brest

SOMMAIRE



Organe de l'association Eau et Rivières de Bretagne

Directeur de la publication :

Jean-Yves Piriou
Eau et Rivières - 6, rue Pen ar Créach, 29200 Brest
revue@eau-et-rivieres.org

Fabrik magazine n°189 :

Cette revue a été pensée par Gilles Huet, Jean-Claude Pierre, Arnaud Clugery, Jean-Yves Piriou et Pauline Kerscaven. Pour les autres numéros, chaque trimestre, les bénévoles de l'association se réunissent pour préparer le magazine. Toutes les compétences sont les bienvenues !

Rédacteurs :

En plus des commentateurs des articles, plusieurs personnes ont contribué à ce magazine (Michel Riou, Jean-Yves Piriou, Jean-Luc Pichon, Pauline Kerscaven)

Illustrateur : Nono

Correctrice : Brigitte Pichard

Secrétaire de rédaction, photothèque : Pauline Kerscaven

Remerciements à l'ensemble des rédacteurs des articles parus ces cinquante dernières années, aux commentateurs des articles et à ceux qui nous ont mis en relation avec eux (conseil départemental du Finistère, Lenn production, Molène chez Kairos, M2R films, Catherine Hurtuit à FNE, Gallimard, AFB...), Martin Rault

Dépôt légal : n° 5242
N° CPPAP 0915G87124
ISSN 01 82-0567

Réalisé avec le concours de :



Eau et Rivières est membre de



Diffusé aux lycées de Bretagne

avec l'aide du Conseil régional de Bretagne
Impression et mise en page : Cloître Imprimeurs
ZA Croas-ar-Nezic - CS 50934 - 29419 Landerneau Cedex
Le magazine Eau et Rivières est imprimé avec des encres végétales sur du couché 100 % PEFC. L'imprimeur est labellisé Impr'Veget. Cela signifie qu'il respecte trois règles au minimum :
- la bonne gestion des déchets dangereux,
- la sécurisation des stockages de produits dangereux,
- l'exclusion des produits toxiques des ateliers.



Reproduction autorisée après accord écrit du directeur de publication. Les propos tenus dans les articles n'engagent que leurs auteurs. Adhérer c'est agir !

Adhésion : 25 €
Adhésion/abonnement : 40 €
Abonnement seul : 20 €
Copyright Eau et Rivières de Bretagne

Le sens d'un combat

Dès nos origines – et donc dès la fin des années 60 – nous nous sommes efforcés de bien faire comprendre que notre action en faveur du saumon n'était pas seulement une fin en soi mais que nous entendions aussi faire de ce poisson menacé entre tous, un véritable symbole : le vivant symbole de nos efforts pour susciter le respect dû à l'eau, des sources à la mer...

C'est dans cet esprit que nous avons été amenés à reprendre un texte de Ian McMillan consacré à la préservation du condor en précisant :

Ce qui compte dans la sauvegarde du saumon, ce n'est pas tant que nous ayons besoin de lui, mais c'est que nous avons besoin des qualités humaines qui sont nécessaires pour le sauver car ce sont celles-là mêmes qui seront nécessaires pour nous sauver nous-mêmes.

Dans le même esprit, nous avons souvent jugé utile de rappeler le propos de Jacques Lacarrière : *Eau, notre miroir premier, tu reflètes aussi nos actes...*

Cinq décennies se sont écoulées depuis, et force nous est de reconnaître que la crise écologique n'a fait que confirmer la justesse et le caractère prémonitoire de ces propos...

Réduire et contrebattre les effets du dérèglement climatique, stopper l'érosion de la biodiversité mais aussi, car tout est lié, promouvoir un juste partage des richesses entre tous les membres de la famille humaine, nécessitent une telle remise en cause de notre conception du progrès, de la croissance, du développement, de la solidarité que c'est bien aux plus hautes valeurs éthiques, morales et spirituelles que nous allons devoir nous adosser. Nous n'avons plus le choix : nous sommes entrés dans une ère nouvelle, celle de l'humain que l'on désigne sous le terme d'anthropocène ; elle nécessite que nous soyons à la hauteur des terrifiants pouvoirs qui découlent de certaines avancées de la techno-science.

Ou nous apprenons à les subordonner aux impératifs du « vivant », et donc des fragiles et subtils équilibres de la nature, ou nous les abandonnons à la « main du marché » en privilégiant la compétition sur la coopération, laissant ainsi s'édifier cet « univers imitoyable » dont nous voyons se dessiner les noirs contours...

En définitive, nous nous devons aujourd'hui de contrebattre les pires pollutions qui soient : celles qui affectent l'esprit et qui se nomment indifférence et résignation. Elles nous conduisent au déni et nous assujettissent aux forces qui cherchent à faire de la consommation, du « toujours plus », l'ultime horizon de l'humanité.

Nous nous refusons bien sûr à cautionner cette régression et, enrichis de l'expérience acquise au service de l'intérêt général et du « bien commun », nous nous devons maintenant d'assumer de nouvelles obligations, en particulier celles de nous mettre à l'écoute des jeunes qui commencent à se mobiliser pour proclamer leur foi en un monde plus fraternel, plus respectueux du vivant et plus soucieux aussi de toutes les beautés qui sauveront le monde...



Jean-Claude Pierre
cofondateur d'Eau et Rivières de Bretagne

CINQUANTE ANS DE LUTTE POUR L'EAU



1969

Fondation à Carhaix de l'APPSB, l'Association pour la protection et la promotion du saumon en Bretagne. « Quand le poisson meurt, l'homme est menacé » est le premier slogan de l'association.

1972

Des contrats lui permettent d'apporter une aide matérielle directe aux scientifiques qui effectuent des recherches sur le Scorff, l'Ellé, l'Elorn. Elle finance en particulier un dispositif de comptage des poissons sur le ruisseau de Kernec, affluent du Scorff.

1974

Valéry Giscard d'Estaing, président de la République reçoit Jean-Claude Pierre, président de l'APPSB, qui se rend à l'Élysée avec un saumon.

1975

Durant l'été, 600 jeunes participent à des nettoyages de rivières organisés sur la Sée, l'Elorn, le Steïr et le Scorff par l'APPSB et Études et chantiers. Ces chantiers de jeunes vont se développer durant plusieurs années et contribuer avec les opérations rivières propres à populariser le nettoyage des cours d'eau.

1978

Par arrêté du 11 juillet, l'APPSB – Eau & Rivières de Bretagne est agréée au titre de la protection de la nature.

1980

L'association participe très activement aux débats sur l'énergie et aux manifestations organisées contre le projet de création de la centrale nucléaire de Plogoff. Elle s'oppose notamment à la création d'un barrage sur l'Aulne, prévu pour alimenter en eau l'usine de béton nécessaire à la construction de la centrale.

1983

L'APPSB modifie ses statuts et devient l'association « Eau & Rivières de Bretagne ».

1987

Création à Belle-Isle-en-Terre du « Centre régional d'initiation à la rivière ».



1988

Présentation par Jean-Claude Pierre, secrétaire général d'Eau & Rivières de Bretagne, au conseil économique et social du rapport « L'eau, enjeu économique majeur. »

1989

7 000 jeunes bretons venant de 380 classes participent au concours « Vive l'eau » organisé par Eau & Rivières de Bretagne.



1994

Trois maires d'Ille-et-Vilaine sont condamnés par le Tribunal correctionnel de Rennes pour pollution des eaux.

1995

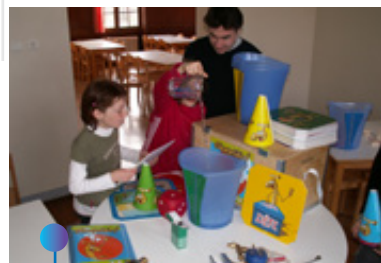
Eau & Rivières de Bretagne publie une étude sur « les économies d'eau » pour l'Agence de l'eau Loire-Bretagne qu'elle diffuse à l'ensemble des élus locaux de Bretagne.

1996

La réaction d'Eau & Rivières de Bretagne à la publication du livre du Dr L'Hirondel, soutenu par l'Institut de l'environnement, « Les nitrates et l'homme, le mythe de leur toxicité » conduit les autorités sanitaires et scientifiques nationales et régionales à dénoncer la supercherie.

1997

Gaspido, jeu pédagogique sur le thème des économies d'eau est créé par l'association et utilisé dans les écoles de Lorient, Quimper et Brest.



En décembre, la commission européenne informe Eau & Rivières de Bretagne des suites de la plainte adressée en 1992 concernant la pollution des eaux bretonnes par les nitrates. Elle considère que la France n'a pas respecté ses obligations pour que l'utilisation d'une eau de mauvaise qualité conserve un caractère exceptionnel et transitoire. La commission a donc adressé un avis motivé aux autorités françaises. L'État sera condamné en 2000.

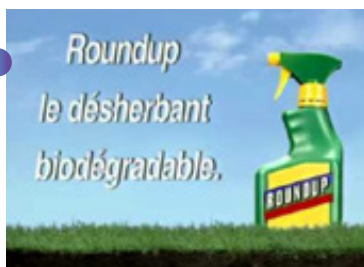
1998

Le 27 juin, première manifestation anti algues vertes. 6 000 personnes manifestent à Binic (Côtes d'Armor) pour réclamer « une eau pure des sources à la mer » et la fin des marées vertes. De nombreuses manifestations seront organisées par la suite, comme à Lamballe, en 2001.



2000

Nature morte au glyphosate : Eau & Rivières dénonce dans les médias l'usage croissant des herbicides, et notamment du « Round-Up » et lance le visuel « Pesticides non merci ! » sous forme d'un autocollant largement repris et partagé.



2006

Le 15 décembre, le géant américain Monsanto comparait devant le tribunal correctionnel de Lyon. Il est poursuivi, à la suite de plusieurs plaintes d'associations, pour publicité mensongère du Round Up. Le procureur de la République requiert 15 000 € d'amende à l'encontre du dirigeant, ainsi que la publication du jugement dans la presse. Le 16 novembre 2009, la cour de cassation confirme la culpabilité de Monsanto.

2011

L'entreprise Rault est condamnée pour la destruction d'une zone humide à Plélo et doit remettre les lieux en état. Condamnation exemplaire pour Eau et Rivières de Bretagne.

2001

Diligentée à la suite du rapport Piquot, la mission d'inspection générale épingle le fonctionnement du conseil départemental d'hygiène d'Ille-et-Vilaine. La chambre d'agriculture intente un procès à Jean-François Piquot (photo), qu'elle perdra en 2002.



2007

Pour échapper aux sanctions européennes dans le cadre du « contentieux nitrate », la France prend des mesures dont la réduction des apports en azote sur les bassins-versants non conformes. C'est loin d'être suffisant mais cela déplaît à certains agriculteurs. Aux intimidations et menaces s'ajoute le saccage des locaux de Brest et la dégradation du local de Guingamp.



2016

Alors que la Bretagne fait l'objet de permis de recherche minière, une journée technique sur le sujet rassemble une soixantaine de responsables associatifs. Eau et Rivières de Bretagne se mobilise depuis longtemps contre les projets de mines.

2017

Six associations, dont Eau et Rivières de Bretagne, créent la Fédération Bretagne nature environnement, FBNE. C'est la première fédération régionale des associations de protection de la nature.



2003

Les associations du bassin-versant de l'Ellé se mobilisent lors de l'enquête publique sur la régularisation et l'extension de la pisciculture du Zulliou à Arzano.

2004

La première « Fête du jardin » organisée en mai à Belle-Isle-en-Terre par le Centre régional d'initiation à la rivière est un succès. Elle rassemble 2 000 personnes.

L'État est condamné pour carences administratives dans le développement des marées vertes.



2018

Eau et Rivières de Bretagne lance deux opérations : les refuges grenouille, pour protéger les amphibiens et la Mission fontaines, plateforme de recensement des points d'eau de la région.



2019

Le 27 juin, suite à des requêtes d'Eau et Rivières de Bretagne et de Générations futures, le Conseil d'État annule l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 sur l'utilisation des pesticides. Il ne protège pas assez les riverains et l'environnement. L'État a six mois pour produire un nouvel arrêté.



2005

À l'initiative d'Eau et Rivières de Bretagne, les préfets des départements bretons signent quatre arrêtés interdisant l'usage de tous les pesticides à moins d'un mètre des cours d'eau et fossés.



SAUMON

Le saumon est à l'origine de la création de l'association. Ses militants se sont ardemment battus pour protéger ce poisson mythique. Dans cet article paru en juin 1995, il est question des arrêtés pris par la direction régionale des affaires maritimes, libéralisant la pêche au filet en estuaire, en particulier sur l'Odet. L'affaire faisait à l'époque grand bruit sur les rivières.

L'EAU, DES SOURCES À LA MER, C'EST LA VIE ÉCONOMIQUE

Le décret du ministère de l'Environnement du 16 février 1994 relatif à la pêche des poissons migrateurs a instauré la mise en place de plans et de comités de gestion : huit en France, dont un pour les cours d'eau bretons. Dans le plan de gestion breton, approuvé par le préfet de région le 22 décembre 1994, on relève que : « *La Bretagne est la région de France qui a le mieux conservé son patrimoine « saumon » : 62 cours d'eau sont actuellement classés comme cours d'eau à saumon, et bon nombre d'entre eux possèdent un stock abondant en regard de leur potentiel de production.* »

SANS NOUS ET LES PÊCHEURS À LA LIGNE, OÙ EN SERAIT-ON ?

Cette situation favorable est « *notamment due à deux caractéristiques des cours d'eau bretons : les zones favorables à la reproduction des salmonidés (...) et les barrages situés sur les axes de migration ne constituent souvent que des obstacles temporaires à la migration.* » Il n'aurait pas été injuste de rajouter que la situation actuelle des rivières bretonnes résulte aussi d'une forte mobilisation des pêcheurs et des défenseurs de la nature pour la reconquête de la qualité de l'eau et le nettoyage des rivières (frayères), mobilisation dont Eau et Rivières de Bretagne s'honore d'être à l'origine, il y a 25 ans. Au-delà de cet effort, il faut reconnaître que les opérations de repeuplement en saumons ont permis de reconstituer les stocks des rivières gravement touchées par la pollution dans le passé. C'est le cas de l'Aulne et de l'Odet qui, en 1989, ont subi un anéantissement quasi total du stock de reproducteurs.

NE FAUCHONS PAS LE BLÉ EN HERBE !

La Bretagne représente au moins 70 % des captures sportives de saumons réalisées en France. Le Finistère, à lui seul, en représente environ 50 %. Le plan de gestion, validé par le préfet de région, précise qu'une étude sur l'impact économique global de cette activité, faite en Basse-Normandie, « *a montré que la pêche du saumon et de la truite de mer générerait un accroissement annuel de revenu régional de 3,2 MF et plaçait cette activité au même niveau économique que l'exploitation des gîtes ruraux.* »

Au vu du résultat des captures de saumons dans notre région, le rapport ajoute que le plan de gestion met en évidence « *la possibilité pour la Bretagne de développer un produit touristique de grande valeur économique fondé sur l'exploitation par la pêche sportive de la ressource.* »

UN « CERTAIN RETOUR » DU SAUMON

Les résultats de remontées et de captures de ces toutes dernières années laissent apparaître sur quelques rivières un « certain retour » du saumon. Au sein des associations, on connaît la fragilité de ce léger mieux. On sait que rien n'est acquis, qu'il faut compter avec les fluctuations naturelles des stocks et qu'il faudra encore plusieurs années d'efforts et d'investissements pour confirmer ces résultats.

Le plan de gestion est lui-même prudent. Ses objectifs affichés sont :

- de contribuer à la préservation des stocks en bon état et de les restaurer sur les bassins où ils ont été amoindris par l'impact des activités humaines ;
- de mettre en place progressivement sur les bassins fréquentés par le saumon des méthodes de gestion adaptées aux caractéristiques des stocks ;
- de promouvoir l'activité économique liée à l'exploitation du saumon par la pêche sportive, en fonction des capacités de production propres à chaque bassin.

Concernant la protection des stocks le plan de gestion précise (...) qu'il est indispensable « de renouveler les interdictions de pêche existantes pour certaines rivières bretonnes, voire de les compléter sur certains sites ». Ce serait donc une grave erreur que de compromettre la possibilité de développer un produit « tourisme pêche ». (...) Au vu de ces bonnes résolutions, on n'est pas surpris qu'au chapitre « réglementation de la pêche », le plan propose prudemment pour 1995 de « reconduire (...) la réglementation existante pour la pêche du saumon » et ceci que ce soit en zone maritime ou fluviale.

Du côté des pêcheurs en eau douce, cette orientation a été respectée. Du côté des affaires maritimes, il semble que le message du plan ait été mal interprété, alors qu'il s'agissait au minimum de reconduire les interdictions en cours. Comment la direction régionale des affaires maritimes a-t-elle réussi à prendre un arrêté remettant en cause, sur l'Odet en particulier, l'interdiction de pêcher au filet existant depuis 1978, à partir de Pors-Keraing, soit sur une bonne douzaine de kilomètres de la partie amont de l'estuaire ?

SERIONS-NOUS, UNE FOIS DE PLUS, EN RETARD D'UNE GUERRE ?

Tout en reconnaissant l'ampleur des difficultés vécues aujourd'hui par les marins-pêcheurs, Eau et Rivières de Bretagne considère qu'il n'est souhaitable ni de libéraliser, ni d'encourager aujourd'hui la pêche des salmonidés en estuaire.

La profession, elle-même, affirme que le saumon n'est pas sa cible. Si les prises annoncées – 13 saumons en 1994 sur l'Odet – sont vraiment si faibles, il paraît évident qu'interdire la pêche du saumon dans l'estuaire ne doit pas être une affaire d'État, ni un enjeu économique majeur !

Au-delà du cas de l'Odet, autoriser la pêche du saumon en estuaire est d'une part en totale contradiction avec la connaissance des stocks, les efforts engagés par les pêcheurs à la ligne sur le milieu et pour la gestion, les moyens actuels de contrôle sur tout le cycle de vie du saumon, les retombées économiques actuelles et surtout potentielles de la pêche à la ligne au niveau local. Et d'autre part, en totale contradiction avec ce qui se passe à l'étranger, où, avec des stocks pourtant bien plus importants, des mesures sont prises depuis plusieurs années pour supprimer les droits de pêcher le saumon en estuaire.



Jean-Yves Kermarrec

est l'une des figures emblématiques d'Eau et Rivières de Bretagne. Il fut le premier salarié de l'association. Il est un fervent défenseur du saumon et est toujours militant actif.

Jean-Yves est président de l'AAPPMA (Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) de l'Elorn.

Mieux connaître le saumon pour mieux le protéger

Le saumon atlantique, ce grand migrateur à l'origine de la création de notre association en 1969 est une espèce indicatrice de la qualité des milieux naturels, tant en milieu marin qu'en eau douce, à une échelle très vaste qui s'étend de l'atlantique Nord aux milliers de fleuves côtiers, petits et grands, depuis les côtes est de l'Amérique du Nord en passant par l'Europe, du nord du Portugal à la presqu'île de Kola.

En France, c'est le Bretagne qui a le privilège de posséder le plus grand nombre de petits fleuves côtiers encore fréquentés par le poisson d'argent, alors qu'il a quasiment disparu sur la Dordogne, le Rhin, l'axe Loire Allier (1). En Europe ce sont les îles britanniques (Écosse), l'Irlande et la Norvège qui possèdent encore les plus importantes populations. Beaucoup de choses ont été dites sur ce poisson mythique dont on prédit la disparition depuis plus d'un siècle... ce qui amène de multiples conseils à formuler des propositions pour le moins discordantes et le plus souvent inadaptées, en faveur d'une meilleure protection et gestion de l'espèce.

Des raisons de diminution complexes et multifactorielles

En réalité, les raisons à l'origine de la diminution des populations de saumons sont complexes et multifactorielles. Une analyse approfondie de l'évolution des populations nécessiterait la rédaction d'un très long article étayée par des données chiffrées.

Si la fameuse richesse passée de nos rivières bretonnes, régulièrement évoquée et rabâchée, est à interpréter avec beaucoup de prudence, il ne fait cependant aucun doute que le saumon atlantique est aujourd'hui une espèce menacée sur nos rivières armoricaines, tout particulièrement la composante saumons de plusieurs hivers de mer (PHM), c'est-à-dire les

plus gros géniteurs, le mythique saumon de printemps.

Les données dont nous disposons en Bretagne sont relativement récentes mais fournies depuis les années 80. C'est sans conteste l'APPSB, avec Max Thibault qui est à l'origine de cette situation en ayant permis à des jeunes scientifiques d'engager les premières études sur le Scorff, puis sur l'Elorn avec les scientifiques du CNEXO-COB (Yves Harache, Patrick Prouzet) dans le cadre d'un programme engagé avec l'AAPPMA locale dès 1975.

La mise en place de trappes de comptage (Elorn, Scorff, Aulne...) et les indices d'abondance (IA) permettant de suivre annuellement les populations de juvéniles sur un grand nombre de rivières, l'établissement des cartographies d'habitats par bassin-versant... ont permis d'améliorer considérablement notre connaissance de l'espèce sur son cycle de vie en eau douce. Toutes ces données sont accessibles sur le site Bretagne grands migrateurs, régulièrement mis à jour.

« Le maillon faible du cycle de vie se situe en mer »

Les connaissances accumulées au niveau national et international permettent d'affirmer aujourd'hui que le maillon faible du cycle de vie se situe en mer et vraisemblablement en estuaire. Hélas, l'immensité de ces espaces ne permet pas (encore) de déterminer les origines précises de cette problématique qui se traduit par des taux de retour de smolts en rivières 3 à 5 fois inférieur aux taux enregistrés dans les décennies 70-80 (2). Les conséquences du réchauffement climatique, la surpêche des poissons fourrages base de la nourriture des poissons prédateurs sont régulièrement avancées.

Quoi qu'il en soit, on ne peut être qu'inquiets en constatant l'évolution des migrations dans les îles britan-

niques, où pourtant le souci d'une bonne gestion est une pratique ancienne d'autant que nos voisins d'Outre Manche disposent de données chiffrées datant parfois du milieu du XIX^e siècle.

Comment en effet expliquer qu'en Écosse les captures ne cessent de décliner année après année sur des grandes rivières où les pollutions sont faibles voire inexistantes (Tweed, Spey, Tay...), la libre circulation assurée de la mer aux sources, la plupart des poissons remis à l'eau (No kill) depuis une décennie ? Comment imaginer que la situation ne soit pas encore plus préoccupante chez nous ? Et ce à cause des pollutions, de la gestion halieutique approximative, du braconnage...

Pour conclure, précisons que dans le cadre du programme Renosaum, les modalités de gestion piscicole sont en cours de révision par l'Inra (3). Ainsi, à la notion d'exploitation toujours en vigueur basée sur l'instauration de quota de captures de saumons de printemps et de castillon - déterminés par rivières- succèdera la notion de Limite de conservation (LC) qui devrait modifier les conditions de pêche à partir de 2021.

(1) Malgré les actions lourdes mises en œuvre, moins de 500 saumons remontent aujourd'hui l'axe Loire Allier contre 100 000 dans les années 50 (voir site Logrami, trappes de comptage).

(2) Un programme européen transmanche Interreg Samarch (Salmonid management round the Channel) mobilisant 7,8 millions d'euros sur 5 ans (2017-2022) devrait apporter de nouvelles connaissances scientifiques applicables à la gestion du saumon et de la truite de mer, notamment dans les estuaires et dans le milieu marin.

(3) L'Inra, avec l'OFB (ex Onema) est l'organisme référent auprès du Cogepomi (Comité de gestion des poissons migrateurs, présidé par le préfet de Région). Il est heureux que l'Inra revoie enfin sa copie. Rappelons que cet organisme a officialisé des quotas abusives (toujours en vigueur) permettant un prélèvement supérieur au nombre de poissons qui remontent.



Atteinte constatée à l'environnement : signalez-la sur Sentinelles de la nature !

Une zone humide remblayée, des pesticides épandus sur un talus, du lisier dans un cours d'eau. Ces atteintes à la nature sont, très souvent, des infractions. Vous pouvez les signaler sur la plateforme « Sentinelles de la nature », dont Eau et Rivières de Bretagne est l'opérateur régional. Si l'atteinte est avérée, nous nous engageons à vous accompagner dans les démarches à réaliser.

En savoir plus : sentinellesdelanature.fr / Une application est disponible pour téléphones



ZONES HUMIDES

Cinq exemples de destruction étaient originellement présentés. Nous en retranscrivons un.

Eau et Rivières de Bretagne mène un combat de chaque jour pour sauver les zones humides. Dans cet article paru en septembre 2001, de nombreux exemples de destruction de zones humides étaient exposés. L'un d'entre eux, près de Rennes, illustre bien que la mobilisation rapide et la prévention peuvent sauver les zones humides et les relations humaines !

Zones humides : Eau et Rivières sur le pont

Destruction de zones humides : l'exemple du remblai « bio » près de Rennes

Michel Riou est permanent d'Eau et Rivières. Il est passionné par les batraciens et, avec Régis Morel et Joël Lamour, ses collègues de Bretagne vivante, il a pris à bras-le-corps une affaire qui aurait conduit, sans l'intervention des associations, au massacre de plusieurs espèces animales protégées.

Pont-Péan est situé à une trentaine de kilomètres au sud de Rennes. Qu'est-ce que l'on y trouve de si particulier ?

MR : La zone en question est un espace bocager constitué essentiellement de prairies et de boisements humides. Plus précisément, c'est une ancienne mare abreuvoir dans une des prairies qui nous intéressent. Ce point d'eau accueille une population importante de grenouilles agiles (plusieurs centaines de pontes), la rainette arboricole, la grenouille verte, la salamandre tachetée et surtout cinq espèces de tritons (palmé, ponctué, marbré, crêté et... le rarissime Blasius, hybride des deux précédents). Il est possible que ce site accueille d'autres espèces de batraciens encore non découverts.

Tu as eu le triste privilège d'assister à une destruction de zone humide en direct. Quelle a été ta réaction ?

Au cours de l'hiver 2001, la prairie et la mare ont été totalement remblayées. Des croûtes de goudron, des traverses de chemin de fer, du fil de fer, des pierres et de la terre. Au milieu de tout ça, des batraciens sortant d'hibernation, totalement perdus. Après enquête, il s'est avéré qu'il s'agissait d'une infraction au plan d'occupation des sols. L'agriculteur, en conversion bio, voulait faire du maïs sur cette parcelle, en la remblayant, ce qui arrangeait bien un terrassier local.

Où en est ce dossier pour le moment ?

Après de nombreuses discussions avec les différents acteurs, nous avons exigé et obtenu la réouverture de la mare avec aménagements dès septembre 2001. On prévoit aussi une petite communication dans la presse, histoire de faire œuvre de pédagogie.

En résumé, les batraciens semblent être un bon indicateur de santé des zones humides...

Complètement ! Ces animaux dépendent totalement du maintien des zones de reproduction que sont les mares et de la proximité de prairies et boisements humides pour assurer la continuité de leur cycle de vie (hibernation, nourrissage...). Plus la richesse en nombre d'espèces et d'individus par espèce est grande, plus le milieu est en bonne santé. Les batraciens sont protégés par la loi de 1976 et certains figurent dans la directive habitats.



En soulevant une poutre de remblai en 2001.

© Michel Riou



© Michel Monney

Gilles Bœuf

est spécialiste de la physiologie environnementale et de la biodiversité. Il a travaillé durant longtemps sur la migration des salmonidés et a collaboré avec l'APPSB ! Il a occupé de nombreuses fonctions, comme la présidence du Muséum national d'histoire naturelle. Aujourd'hui, il se consacre à donner des conférences sur la biodiversité dans le monde entier.

Défendre l'humanité

Eau et Rivières, une association en Bretagne, qui a su rapidement s'imposer et venir très pertinemment et intelligemment compléter l'ancienne Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, devenue par la suite Bretagne Vivante. Ceci a été rendu possible par le dynamisme et la créativité de ses adhérents et encadrants. Je rends hommage à Gilles Huet, et aussi par les actions antérieures et militantes de l'APPSB, un autre hommage vibrant à Jean-Claude Pierre. Et aussi de par la nature des problèmes qu'elle traitait, l'eau en Bretagne si rare mais malmenée.

Souvenirs

Tout jeune (1974-75), j'avais été recruté à temps partiel, alors que j'achevais ma maîtrise d'enseignement des sciences naturelles à l'UBO à Brest, par Jean-Claude Pierre pour ce qui était à l'époque cette APPSB, l'Association pour la protection des salmonidés en Bretagne et Basse Normandie. Je devais m'occuper de déterminer les niveaux trophiques de différents cours d'eau en Finistère afin de déceler les meilleurs sites de repeuplement en alevins de saumon atlantique.

Ceci se faisait en étroite relation avec Patrick Prouzet qui avait su à l'époque convaincre le CNEXO (devenu ensuite l'Ifremer) de lancer un programme sur *Salmo salar*. En accord avec l'APPSB et l'équipe d'écologie de l'Inra de Rennes, plus tard celle du Cemagref (devenu Irstea) de Lesneven, nous avions alors déterminé des affluents de l'Aulne et de l'Elorn pour y libérer des œufs et alevins à partir de deux piscicultures expérimentales au Quin-

quis en Landivisiau et à la pointe du Conquet.

Je me souviens bien de ces week-ends collectifs de « nettoyage » des rives de ruisseaux et de ces pêches électriques avec les gardes de la Fédération et du Conseil supérieur de la pêche dans les années 74-79.

Je me souviens aussi de cette terrible journée de mars 1978, durant laquelle nous avons dû abréger nos efforts dans l'après-midi du côté de Châteaulin à cause d'une terrible tempête, qui allait, la nuit suivante, le 16 mars, jeter les 227 000 tonnes de pétrole brut de l'Amoco Cadiz sur les roches de Men Goulven à Portsall en Ploudalmézeau !

« La situation n'évolue que trop lentement »

C'est pourquoi j'ai plaisir à réagir à votre sollicitation et à ajouter quelques mots sur ces articles de septembre 2001 (déjà 18 ans !) que vous m'avez adressés. Que faire pour protéger les zones humides en Bretagne ? Cet article est bien emblématique de la situation, depuis longtemps et n'évoluant que trop lentement aujourd'hui. En fait, le droit et la législation existent mais sans le militantisme, la pugnacité et l'efficacité des associations, les choses ne suivent pas le cours attendu ! Les services des préfectures sont bien souvent débordés et nous devons en permanence, et bien souvent dans l'urgence, signaler, relever tous les délits qui ne manquent pas de se perpétuer.

Le milieu associatif et les ONG, véritable miroir d'une société qui supporte de moins en moins ces incartades, incivilités et surtout dénis

de démocratie (l'enrichissement de quelques-uns au détriment du bien-être de la collectivité), sont absolument indispensables à une survie de nos civilisations.

Les zones humides jouent un rôle déterminant dans l'organisation et le fonctionnement des écosystèmes, tant intérieurs en Bretagne, *Argoat*, que côtiers, *Armor*. Et bien sûr leur pollution, dégradation, pillage, invasion d'espèces exotiques quand ce n'est pas une destruction pure et simple sont insupportables et pèsent largement sur l'économie bretonne !

« Abandonner cette économie stupide et suicidaire »

Alors plus de respect pour cette nature qui nous a donné naissance et nous fait vivre et sans laquelle nous ne saurions subsister : en fait abandonner définitivement cette économie stupide et suicidaire qui consiste à faire du profit en détruisant ou surexploitant la nature !

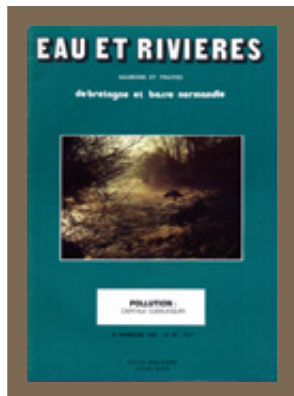
Pour cela il faut des humains altruistes et de bonne volonté : je me souviendrai toujours de cette rencontre inoubliable du militant brésilien Chico Mendes, que Jean-Claude Pierre avait invité à Lorient, et qui nous avait annoncé qu'il ne vivrait sans doute pas beaucoup plus longtemps. Il fut assassiné peu de temps après parce qu'il défendait sa forêt et ses mots sont gravés pour toujours dans le bronze de cette plaque du mémorial de la forêt de Tijuca à Rio non loin du Grand Christ du Corcovado : « ... Au début je défendais les *seringueiros*, (exploitants d'hévéas), puis je défendais la forêt, puis je compris enfin que je défendais l'humanité... ».

L'histoire d'une mare remblayée, 18 ans après, racontée par Michel Riou

En 2001, la surprise et la consternation avait laissé place à l'action. Après avoir exigé la restauration immédiate de cette mare, nous assistions à sa remise en état. Sous cet énorme tas de remblai, nous découvrions par exemple la présence d'un... réfrigérateur. Puis ce fut terminé. Les engins partis, il y avait là, au milieu de la prairie, un cratère nu, au fond duquel une flaque boueuse stagnait. Il allait falloir maintenant être patient pour que le jonc, le potamo et le plantain d'eau réinvestissent les lieux.

C'était il y a 18 ans. Puis les années ont passé et la vie a repris son cours. Aujourd'hui, la mare, qui a la chance de côtoyer des habitats terrestres de qualité, abrite de nouveau de très belles populations d'amphibiens.

En 2018, on y recensait plus de 250 pontes de grenouille agile, puis la rainette verte et les tritons (toutes les espèces !) ont retrouvé leur chemin. Une bataille de gagnée. Mais les environs de la mare sont maintenant à l'abandon, le saule et l'ajonc se développent. On pourrait cette fois assister progressivement à une fermeture naturelle de la pièce d'eau. Il faudra peut-être agir encore, d'une autre manière, mais toujours et encore. C'est le lot des défenseurs de la nature.



PATRIMOINE

Patrimoine et eau sont inextricablement liés. En 1981, Henri Maho, président de Breiz-Santel, association fondée en 1952 pour protéger les monuments religieux, abordait « l'eau pure, une nécessité vitale, un miracle de la nature, indispensable au devenir des hommes, des animaux et des plantes ».

Le symbolisme de l'eau et des fontaines sacrées

L'eau pure – comme l'air, comme le feu – est une nécessité vitale depuis la nuit des temps, un miracle de la nature, indispensable au devenir des hommes, des animaux et des plantes.

Le monde souffre et souffrira de plus en plus du manque d'eau, d'eau pure. Qu'ils se disent écologistes ou qu'ils soient simplement défenseurs de la nature et du cadre de vie, les bénévoles au service de l'environnement nous aident à revenir à des notions simples et pourtant essentielles.

L'eau limpide apaise la soif de l'homme, lui donne de quoi préparer ses aliments, lui permet de se laver. C'est pourquoi le culte des sources est vieux comme le monde. Depuis des temps immémoriaux, les Bretons professent pour les fontaines une véritable vénération, attribuant aux sources des vertus médicales : la base de la médecine druidique était faite du culte des eaux et de l'usage des plantes (...).

Les sources, les fontaines constituent l'humble mais fascinant héritage laissé par nos ancêtres. Chacune a son charme, son histoire et ses mystères.

Auprès des sources et des fontaines nous découvrons, comme Maunon, que « l'eau enclose dans la retraite

des vallons signifie le songe par sa réflexion mouvante, la contemplation par son miroir, et la création par son jaillissement, triple voie conduisant à l'esprit ». C'est le chemin des sources et des symboles. C'est la fontaine de Barenton.

Ce sont aussi les sources et les fontaines de Bretagne qui alimentent les ruisseaux, les rivières. Et aussi les lavoirs, ces lavoirs que vous avez connus, où le bruit des battoirs se mêlait au caquetage des lavandières (...).

Roger Grand écrivait que le peuple armoricain mettait « une âme errante à chaque lande, un diable à chaque pont, une légende à chaque gué, un saint à chaque fontaine ». Et Yves Millon : « Les sources qui ont ainsi été protégées et vénérées par la ferveur populaire sont abritées par un petit monument, un poème de pierre au charme rustique et prenant. »

La fontaine est rarement isolée. Une chapelle s'élève le plus souvent à proximité, et parfois une croix ou un calvaire dans un placître qui a pu servir de cimetière comme à Tréni-vel, en Scignac.

L'eau vive de la source accueille toutes les images de la pureté. Mais on dirait parfois que l'eau pure et claire est pour l'inconscient un appel



La fontaine de Sainte Noyale près de Pontivy (dessin de Yvonne Jean Haffen, Fontaines sources de Bretagne, éd. Ouest-France)

à polluer : le crime contre l'eau de la fontaine a le ton du sacrilège. C'est un outrage à la nature mère.

Inversement, l'esprit « qui souffle où il veut » et quand il veut, peut faire de l'eau un symbole, et plus qu'un symbole, un signe : c'est ainsi que le baptême fait couler sur le front de l'enfant l'eau qui le purifie. Revivifier les symboles, c'est retrouver le sens de tels rites (...).

Autour de nos fontaines sacrées, les Bretons de jadis trouvaient une présence diffuse et merveilleuse, répondant à leur humble et touchante quête de bonheur et de sécurité, mais ils entendaient aussi un appel à la pureté.



© Kergoulay CC

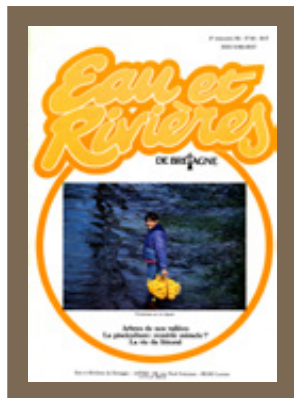
Gilles Servat

est artiste et fervent défenseur de la culture bretonne. Sa chanson « La Blanche Hermine » est devenue un symbole dans la région. Il est très attaché à son patrimoine et à son environnement.

*Dour, tad ar vuhez.
Dour, tad ar gwez, tad ar bleun, tad ar geot.
Hepdout petra vefe debret gant ar saout, ar
gwenan, ar skrev ?
Hep dour, petra vefe debret gant an dud ?
Poultr an douar kraz.
Hep dour, petra vefe gwelet dindan skinoù
an heol ?
Marv an douar diwad.*

*Dour, tad ma bro.
E koumm ar mor da gentañ, ha goude en
teñvaladennoù o reded dre an oabl, er glav,
e stêrioù o vrasad betek er mor...
Dour, kelc'h ar vuhez.
Peseurt goueleh e vefe ma bro hepdout ?
Dour, tad Breizh.*

La traduction du poème de Gilles Servat est disponible sur : www.eau-et-rivieres.org



LITTORAL

En avril 1984 déjà, Jean-Claude Pierre décrivait l'extrême importance économique et écologique du littoral. Selon l'auteur, «les pollutions qui représentent le plus de risques sur le long terme, ne proviennent pas des marées noires accidentelles mais bien plus insidieusement des apports permanents des fleuves côtiers qui s'y jettent». De la source... à la mer.

L'eau, des sources à la mer, c'est la vie économique

Il fut un temps où les « réalités » de nos prises de position agaçaient. On nous objectait : « Entre les saumons et les cochons, il faut choisir. »

Si l'on veut bien considérer que le formidable développement des productions porcines en Bretagne symbolise l'essor du modèle agricole et agroalimentaire de toute la région, on peut aujourd'hui entrevoir les conséquences que la poursuite de ce type de développement aurait sur de nombreuses autres activités, en particulier sur la vie économique du littoral.

Entendons-nous bien : le lisier, à lui seul, n'explique pas tout mais la façon dont se sont implantés les élevages industriels, le peu de cas qui a été fait des textes réglementaires

(multiples dérogations), l'absence de prise en compte des contraintes liées à la protection des ressources en eau, les lâchetés devant la force du « lobby »... sont significatifs du comportement général qui a prévalu au cours des 25 dernières années.

Avec l'implantation des élevages, le remembrement, la course inconsidérée aux hauts rendements, le drainage, l'implantation des usines agroalimentaires, l'aménagement du territoire... qui peut prétendre un instant qu'à chaque fois les contraintes relatives au respect des équilibres naturels, et en particulier au respect de l'eau, ont été prises en compte ?

Aujourd'hui plus personne ne peut sérieusement nier les évidences : le

littoral breton est malade, sérieusement malade.

De la baie de Saint-Brieuc à celle de Morlaix, de l'Aven au Mor-Braz... les exemples ne manquent pas et face à une situation aussi préoccupante, il importe de tout mettre en œuvre pour modifier les discours et les comportements. Faisons donc en sorte que l'opinion publique comprenne qu'en se battant contre l'implantation d'une décharge d'ordures aux sources d'un aber, en contestant un projet d'assainissement mal conçu, en exigeant le respect du « règlement sanitaire départemental » ou la mise en conformité d'une usine, c'est l'eau mais aussi l'équilibre économique de la région que nous protégeons.



Roland Jourdain

est navigateur. Il a gagné deux fois la Route du Rhum. Il dirige aujourd'hui Kaïros, qui se dédie notamment à la recherche et à la diffusion de composites biosourcés dans le domaine de la voile.

Une place pour les hommes et la nature

Si la course au large m'a révélé les beautés de l'océan, elle m'a aussi montré ses fragilités. Lors de mon premier tour du monde en 1985, quatre milliards d'habitants peuplaient notre planète, les ressources semblaient infinies. Nous serons bientôt un équipage de 9 milliards sur un bateau dont les vivres s'épuisent. Notre navire

montre de sérieux signes de fatigue : un climat qui change, des pollutions multiples, une raréfaction des ressources, une biodiversité en danger... Des bouleversements qui affectent autant la nature que l'homme.

L'économie de la Bretagne étant fortement tournée vers la mer, les conséquences des pollutions sont sévères. De manière indirecte, cela nuit aussi à l'image du territoire et les conséquences économiques perdurent même lorsque le littoral est nettoyé : baisse de la fréquentation touristique ou des ventes de coquillages par exemple. Cette atteinte à l'image du territoire et à ses activités peut s'étendre sur un périmètre allant bien au-delà de la zone polluée. Quand une « marée verte » survient sur le littoral breton, même sur une portion restreinte, c'est l'activité de toute la région qui en est affectée. Le constat est fait : la pollution des océans n'est qu'une des conséquences de l'activité humaine. L'océan est un peu le tapis qu'on soulève pour y cacher la poussière. Cette prise de conscience doit nous tourner vers l'action. L'océan nous touche, car on a tous un bout d'imaginaire porté vers l'horizon. L'enjeu est donc de transformer cet imaginaire en différents leviers d'action.

Mieux connaître est l'étape essentielle, pour mieux comprendre, décider et agir. On apprend en mer qu'il faut faire avec et non pas contre les éléments naturels. Que pouvais-je essayer à mon échelle de citoyen, d'entrepreneur, de coureur au large, pour changer les choses ? La protection des océans dépend essentiellement de nos activités à terre. C'est donc par-là que ma réflexion a commencé en explorant la piste du biomimétisme. Croiser nos connaissances dans les matériaux composites, issus de la pétrochimie, qui composent nos bateaux, et s'inspirer de la nature et de ses mécanismes structurels pour trouver de nouvelles solutions, à l'image des biomatériaux que nous développons dans notre société Kaïros, issus des fibres végétales comme le lin, le chanvre ou le jute.

On vit dans un monde aujourd'hui rempli de technologies et où les spécialistes sont nombreux et partout. Mon second challenge a été de retrouver l'échange des savoirs, de réapprendre à coopérer pour mieux avancer. Les solutions à nos problèmes peuvent venir de secteurs que nous n'avons pas du tout envisagés. Il faut garder les écouteilles ouvertes. Cela nécessite de changer de point de vue et de regard, de trouver dans l'exploitation les moyens de la protection, de penser globalement, mais d'agir localement. Il reste un monde à découvrir. Les explorateurs des siècles passés nous ont montré l'immense diversité et richesse de notre planète. Les nouveaux explorateurs sont celles et ceux qui vont nous faire comprendre comment fonctionner tous ensemble sur cette planète. C'est ainsi qu'est né il y a 7 ans le fonds de dotation Explore, pour mettre en avant ces géniaux inventeurs de solutions concrètes et sensibiliser le plus grand nombre à de nouvelles pratiques.

Il nous faut urgemment changer de cap. L'eau du ruisseau apporte la vie à la mer. Tout est lié, nous sommes tous des Merriens sur notre planète bleue.



ALGUES VERTES

Le 27 juin 1998, 6 000 personnes défilent à Binic pour protester contre la dégradation de la qualité de l'eau et la prolifération des algues vertes. Le message des manifestants est clair : traitons les causes de la pollution, et non ses conséquences. Ce rassemblement est le premier d'une longue série contre les marées vertes.

Pour l'eau pure, des sources à la mer Succès de la manifestation de Binic

Binic illustre bien l'impuissance des pouvoirs publics. Cette station balnéaire et touristique, à dix kilomètres de Saint-Brieuc, est située sur l'Ic qui charrie dans ses mauvais jours jusqu'à quinze tonnes de nitrates.

Les vacanciers commencent à fuir

Dans ce site favorable (estran abrité, stagnation des eaux), les algues vertes prolifèrent au printemps, gavées de nitrates venus de tout le bassin-versant. Chaque jour au petit matin, de gigantesques tractopelles viennent racler les plages : pas question d'effrayer le touriste avec les odeurs pestilentielles des ulves. Déjà que les commerçants se plaignent d'une baisse de 20 % de la fréquentation estivale... Il y a dix ans, Binic accueillait la première station de dénitratisation en Bretagne. Elle a coûté très cher mais n'a pas tout résolu.

A l'appel d'Eau & Rivières de Bretagne, de la Fédération de pêche des Côtes-d'Armor et du collectif Eau pure, 6 000 personnes ont organisé le 27 juin une marche de protestation dans cette ville-martyre. Les manifestants sont partis de la plage où ils ont rempli d'algues vertes seaux et sacs poubelles qu'ils sont allés déverser symboliquement devant l'usine de dénitratisation.

Unis pour une eau pure

Ce ne sont donc plus quelques « écolos » qui manifestent pour une meilleure qualité de l'eau mais, venue de tout l'Ouest, toute une population interpellant vigoureusement ses élus. Les pêcheurs sont furieux : « Les rivières sont malades, leur qualité se

détérioré d'année en année et les truites ne peuvent plus se reproduire dans les affluents du Trieux. »

Les consommateurs, eux, demandent que l'on protège la ressource en eau : « L'eau est de plus en plus chère, de moins en moins buvable. On est obligé de consommer l'eau en bouteilles. Les enfants ne savent plus ce que c'est que boire l'eau du robinet. » Ils constatent froidement que 8 500 personnes, en Bretagne, sont alimentées par de l'eau dépassant fréquemment les normes européennes.

Pour Eau & Rivières, c'est aussi l'échec global de la politique de l'eau qu'il faut dénoncer. « Les collectivités devraient montrer le bon exemple, dit Gilles Huet. Mais on en voit encore qui épandent des pesticides en période pluvieuse et qui installent à grands frais une station de traitement à charbon actif pour extraire ces mêmes pesticides. »

La Bretagne toute entière est classée « zone vulnérable » du fait de la pollution azotée. Sur les 77 cantons français classés en zone d'excédents structurels, 71 sont en Bretagne. L'excédent d'azote est estimé à 117 000 tonnes et plus de 50 % des points de mesure ont enregistré en 1997 des taux de nitrates supérieurs à 50 mg/L.

Le modèle breton d'agriculture productiviste n'en finit pas de montrer ses limites. D'un côté, il vide les nappes phréatiques ; de l'autre, il surcharge les rivières en nitrates et pesticides. Certains agriculteurs en ont déjà pris conscience, comme en témoigne la présence lors la manifestation de la Confédération paysanne et du Gab Armor.

Conjuguer écologie et économie

Binic est avant tout la manifestation de la détermination de toute une population qui n'hésite pas à descendre dans la rue au risque de perturber la saison touristique. C'est aussi une façon de lancer un message aux politiques : inversez la politique de l'eau en traitant les causes et non les effets, faites évoluer l'agriculture vers un développement durable et harmonieux. Faites place à des agriculteurs qui entretiendront l'espace rural et favoriseront la diversification, garantie de stabilité, facteur de richesse et créatrice d'emplois. ■



La manif de Binic a eu un retentissement national.



© Ifremer

Alain Ménesguen

est jeune retraité d'Ifremer, l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer. Docteur en océanographie biologique et chercheur en modélisation des écosystèmes côtiers, il a notamment étudié les liens entre enrichissement azoté et marées vertes. Son livre « Les marées vertes, quarante clés pour comprendre » a été édité aux éditions Quae.

« Il faut des actes, fondés sur une approche rationnelle du problème »

Juin 1998 : quand 6 000 personnes viennent manifester à Binic pour réclamer la baisse des taux de nitrate dans les rivières bretonnes, cela fait déjà 27 ans que les habitants de Saint-Michel-en-Grève ont protesté auprès de leur maire contre les premières grandes marées vertes... et dix ans que l'Ifremer a publié un rapport et un article scientifique incriminant l'excès de nitrate d'origine agricole (et non celui de phosphate d'origine urbaine) comme étant la cause principale de l'apparition de « marées vertes » à ulves dans les baies confinées !

21 ans après cette manifestation, malgré plusieurs morts d'humains et d'animaux dans les ulves putréfiées, en dépit des combats juridiques victorieux des associations, et des 185 millions d'euros des deux plans successifs de lutte contre les algues vertes, où en est-on ? Malheureuse-

ment, pas beaucoup plus loin !

Même si la teneur des fleuves bretons en nitrate est tombée en moyenne de 35 à 25 mg/L, on est loin des 10 mg/L recommandés par l'Ifremer et le Centre d'étude et de valorisation des algues (Ceva) pour diviser par deux la masse d'algues vertes. Des marées vertes très abondantes ont donc à nouveau pollué nos plages en cet été 2019 !

Pour une étude statistique rigoureuse des causes possibles

Le pire est que le déni du rôle du nitrate d'origine agricole est encore très fréquent, et que l'on autorise des augmentations d'épandage dans des bassins à algues vertes. Il faut redire fermement que sans baisse très forte du nitrate dans les cours d'eau responsables, donc sans changements profonds des pratiques agricoles, il

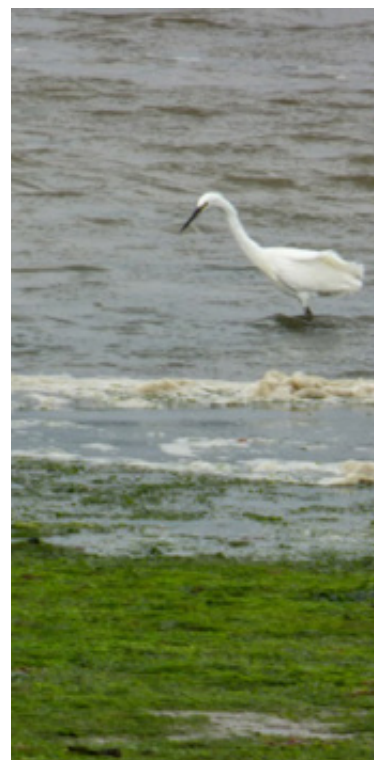
y aura toujours des « marées vertes » en Bretagne, du moins tant que le réchauffement climatique n'aura pas asséché les rivières en été !

La Bretagne mérite mieux que des discours incantatoires et répétitifs : il faut des actes, fondés sur une approche rationnelle du problème. Qu'on arrête de reporter la responsabilité des « marées vertes » sur des causes imaginaires, et qu'on fasse enfin une étude statistique rigoureuse des rôles des différentes causes possibles (baisse de la fertilisation, diminution des cheptels, développement des zones humides, etc...) dans la baisse de 10 mg/L observée depuis 20 ans partout en Bretagne et pas seulement dans les huit bassins du Plan de lutte contre les algues vertes. Une part importante de la solution sortira de cette étude... si jamais on a le courage de la mener !

Des programmes et des plans : pour quels résultats ?

Après les bassins versants expérimentaux « Algues Vertes » de 1998 à 2001, le programme Prolittoral de 2002 à 2008, le Plan de lutte contre les algues vertes (Plav) n° 1 de 2009 à 2016, nous sommes désormais au Plav n° 2 depuis 2017. 20 ans d'actions, pour quels effets ? Eau et Rivières de Bretagne fait le constat suivant : les concentrations en nitrate ont baissé dans la plupart des cours d'eau bretons entre 2000 et 2015 grâce aux différents programmes réglementaires bretons d'actions contre les nitrates. Dans les huit bassins versants concernés par le Plav, cette baisse a été à peu près du même ordre, voire un peu plus par endroits. Depuis 2016, la baisse n'est plus significative. Si les résultats sur ces bassins du Plav ne sont pas probants, ceux-ci ont le mérite de tester des actions qui serviront ailleurs, espérons-le.

Eau et Rivières de Bretagne répète inlassablement que ces projets ne sont pas assez ambitieux dans leurs objectifs et leurs actions, qu'ils devraient impliquer d'autres acteurs (prescripteurs, agr-alimentaires, distributeurs, banques, consommateurs...) pour mener des projets globaux de transition agro-écologique de territoires. Enfin, notre association demande l'introduction d'une partie réglementaire et de contrôle chez les exploitants qui ne suivent pas les recommandations. Pour l'instant nous ne sommes pas suivis, et les algues vertes continuent à salir inlassablement nos côtes.





NITRATES

Cet article, paru en mars 1998, détaille « l'avis motivé » rendu par la Commission européenne le 28 octobre 1997 à l'encontre de la France. Il critique les insuffisances de sa politique de la protection des eaux. Le « contentieux nitrates » est alors loin d'être terminé : le 8 mars 2001 la France est condamnée par la Cour européenne de justice pour ne pas avoir assuré une protection suffisante des eaux bretonnes vis-à-vis des nitrates. En 2007, face aux menaces de sanctions financières, la France impose des mesures fermes (fermeture des captages et limitation des plafonds d'épandage), ce qui provoque la colère de certains agriculteurs. Le contentieux prend fin en 2010.

Trop de nitrates dans les eaux bretonnes : l'Europe sermonne la France

On ne peut pas pomper n'importe quel égoût pour produire de l'eau de consommation, même si l'on utilise les traitements les plus poussés. L'eau potable, au meilleur prix, s'obtient à partir de rivières pures. Par une directive du 16 juin 1975 (relative à la qualité des eaux brutes superficielles destinées à la production d'eaux alimentaires), les États européens ont choisi de protéger la ressource et la santé des consommateurs contre le cycle infernal pollution / dépollution.

Cris d'alarme

La directive fixe à 50 mg/L la concentration maximale de nitrates à ne pas dépasser. Si elle prévoit des dérogations, celles-ci doivent correspondre à des situations exceptionnelles. Les collectivités qui en bénéficieront devront mettre en œuvre des plans de gestion de la ressource en eau. Ces plans ont pour objectif de faire cesser la pollution... et les dérogations.

Au début des années 90, les cris d'alarme lancés par Eau & Rivières résonnent dans le désert. Sur l'Horn, l'Arguenon, la Vilaine, l'Oust, les unités de production pompent allègrement dans des eaux sur-nitratées. Les usines de dénitratisation sortent de terre au rythme de la concentration des élevages hors-sol et du gaspillage des engrais azotés. Les préfets ne disent rien, les élus locaux ne voient rien et les industriels ne veulent rien entendre.

Devant une telle inertie Eau & Rivières saisit la Commission européenne en 1992. Elle lui démontre la gravité de la pollution des rivières de la région. C'est le début d'un chassé-croisé de questions précises et

réponses embarrassées entre la Commission européenne et l'État français.

Une procédure d'infraction est engagée contre la France pour le non-respect de la directive. Elle aboutit le 28 octobre 1997 à un « avis motivé » transmis au gouvernement français, dernière étape de la procédure d'infraction avant que les autorités européennes ne décident peut-être de saisir la Cour européenne de justice.

Ce document d'une dizaine de pages détaille les observations faites à la France pour l'insuffisance de sa politique de lutte contre les nitrates, particulièrement en Bretagne.

Premier reproche, difficilement contestable : « la concentration en nitrates dans les eaux de surface dépasse de façon répétée et non exceptionnelle 50 mg/L ».

Pas de plan de reconquête

Deuxième critique, plus incisive : « les mesures prises par les autorités françaises n'ont pas assuré une amélioration continue et substantielle de l'environnement, puisqu'au contraire une détérioration a été constatée en Bretagne ».

La commission constate même « l'absence de calendrier et de mise en œuvre d'un plan de gestion des ressources en eau visant à faire en sorte que le recours à une eau de mauvaise qualité conserve un caractère exceptionnel et transitoire. »

Dernier reproche : la France n'a jamais informé les autorités européennes des situations de dépassement des normes. Et pour cause : il fallait éviter d'avoir à fournir des explications sur le niveau de la pollution atteint, et sur des programmes de dépollution inexistant.

Le dossier en réponse fourni par la France – 200 pages, pas une de moins – tient plus du pavé indigeste que de la synthèse argumentée. Évoquer le PMPOA (programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole), Bretagne eau pure, les programmes d'action de la directive nitrate contribue certainement à donner du volume au dossier en réponse, mais fort peu à réduire la pollution. Surtout si l'on en juge par l'augmentation de la production d'azote en Bretagne depuis 1993 (8 000 tonnes). Les concentrations en nitrates relevées en ce début d'année témoignent bien que pour l'instant, la pollution est aussi présente et aussi grave qu'avant ces programmes fort coûteux. ■



Dénitrater les eaux : une impasse que condamne la commission européenne (usine de dénitratisation de Binic).



Corinne Lepage

a été ministre de l'environnement et députée européenne.
En 1969, à la création d'Eau et Rivières de Bretagne, elle fondait le premier cabinet d'avocats spécialisé dans le droit de l'environnement, où elle travaille encore aujourd'hui.

Les nitrates : dix ans, vingt ans, trente ans après la directive de 1989

Eau et Rivières de Bretagne fête son demi-siècle ; l'inapplication de la directive communautaire sur les nitrates ne fête que ses trente ans...

Un des premiers succès de l'association a incontestablement été, en octobre 1997, l'engagement d'une procédure communautaire à l'encontre de la France après les mises en demeure restées sans effet. Non pas que le ministre de l'environnement de l'époque, que j'étais, n'ait pas été parfaitement au fait du sujet. J'étais parvenue à prendre les premiers textes d'application (très insuffisants mais qui avaient le mérite d'exister) de la directive et surtout j'avais obtenu du Premier Ministre la possibilité d'interdire l'extension des porcheries en Bretagne dans les zones d'excédents structurels. C'était un progrès notable à telle enseigne que le préfet de l'époque m'avait demandé de ne pas l'annoncer lors de mon déplacement en Bretagne à la fin du mois d'août 1995, de telle sorte que les associations dont Eau et Rivières de Bretagne m'avaient prise à partie pour mon inaction...

Cette mesure a malheureusement disparu à la fin des années 90 et l'allègement de toutes les règles relatives à l'extension des porcheries a conduit à une situation désastreuse que le développement massif des algues vertes traduit aujourd'hui.

Payer plutôt que d'essayer d'enrayer les pollutions

Les multiples condamnations de la France n'ont pas permis d'abandonner la préférence pour payer (très partiellement) les effets de la pollution plutôt que d'essayer de l'enrayer en changeant les méthodes de production au bénéfice des animaux, de l'environnement et des producteurs eux-mêmes. Cette affaire des algues vertes est en soi le symbole de la tragédie écologique française : un comportement délibérément et ouvertement contraire à nos obligations communautaires et à la loi, un choix irrationnel sur le plan économique et financier, une surdité absolue sur les risques sanitaires et environnementaux qui en sont les conséquences, une inversion du principe pollueur-payeur devenu

pollué-payeur et enfin le rôle sauveur des associations à commencer par Eau et Rivières de Bretagne pour défendre l'intérêt général. On ajoutera, cerise sur le gâteau, une faiblesse insigne de la justice pénale, engluée dans une procédure qui traîne en longueur, signe supplémentaire de l'insuffisance chronique des moyens mis à disposition du pôle santé environnement pour traiter en France des affaires croissantes de mortalité et de morbidité liées aux pollutions de toute nature.

Les nitrates, les particules fines, les pesticides et sans doute une pollution radioactive de fond caractérisent aujourd'hui notre situation et expliquent probablement une partie au moins de la croissance des pathologies à laquelle nous assistons. Cette situation que les associations dénoncent depuis des décennies atteint sans doute un niveau tel que l'inertie des pouvoirs publics est de moins en moins possible. Souhaitons donc à Eau et Rivières de Bretagne, pour les cinquante ans qui viennent, tous les succès que sa ténacité mérite.





PESTICIDES

C'est l'une des victoires les plus emblématiques d'Eau et Rivières de Bretagne : la condamnation du géant Monsanto pour la publicité mensongère de son fameux Roundup. Au printemps 2007, Guénaelle Lanez résumait la procédure et le procès. Mais cette affaire s'est conclue deux ans plus tard.

Publicité mensongère : Monsanto perd la première manche

En 2000, vous avez tous vu ces publicités : Rex, un beau chien blanc, n'en peut plus des mauvaises herbes dans son jardin. Alors d'un coup de baguette magique, nommée Roundup, Rex va pouvoir détruire totalement les plantes indésirables, et surtout il va pouvoir replanter. Cerise sur le gâteau ; ce produit est « biodégradable et laisse le sol propre ». C'est également ce qu'on peut lire sur les emballages de produits ainsi que « respecte l'environnement ». Alors pourquoi s'en priver ?

Quelle bonne affaire : le Roundup devient le dés-herbant à usage amateur le plus vendu en France.

C'est quoi au juste le Roundup ?



Le Roundup est un pesticide servant à se débarrasser des mauvaises herbes. Débarrasser veut dire en fait tuer. Il existe aujourd'hui 32 sortes de Roundup différents. Seuls douze sont autorisés pour l'usage des particuliers (...).

La matière active du Roundup est le glyphosate. Cette molécule a été réhomologuée en 2001. Elle est classée irritante, dangereuse pour l'environnement et possède

des phases de risques telles que « risque de lésions oculaires graves » et « toxique pour les organismes aquatiques ».

Le Roundup est commercialisé par la société Monsanto, bien connue également pour ses semences OGM, et distribué en France pour les particuliers par la société Scotts France.

L'action des associations

Suite à la publicité de Rex et aux mentions environnementales, Eau et Rivières avait écrit au ministre de l'Environnement et à la secrétaire d'État à la Consommation pour les alerter sur ce paradoxe : d'un côté les rivières bretonnes régulièrement contaminées par le glyphosate, de l'autre des campagnes publicitaires massives et mensongères encourageant les particuliers à utiliser ces produits sans précaution.

Avec les associations de consommateurs, Eau et Rivières a porté plainte. La Maison de la consommation et de l'environnement (MCE) a interpellé le bureau de l'homologation des produits phytosanitaires et les services de répression des fraudes. Résultat de ces démarches, la DDCCRF du Rhône, où siège Monsanto, a été chargée d'enquêter. L'enquête a fait ressortir que les dirigeants des sociétés Scotts France et Monsanto étaient responsables de ces publicités et étiquetages. Un procès-verbal a été dressé et transmis au procureur de la République de Lyon.

Le procès, après six ans de procédure

Après plusieurs reports, le procès s'est déroulé le 15 décembre 2006 devant la 5e chambre du tribunal correctionnel de Lyon. Eau et Rivières et les associations de défense des consommateurs UFC que choisir et la CLCV se sont portées partie civile. Notre association a rédigé un important mémoire démontrant la gravité de la contamination des eaux françaises et bretonnes par le glyphosate, et prouvant que la société Monsanto était au courant des impacts environnementaux du Roundup. C'est maître Faro, avocat au barreau de Paris, qui a plaidé pour Eau et Rivières.

Le tribunal a parfaitement suivi le raisonnement de l'association sur la culpabilité des dirigeants de la société Monsanto. Il les a condamnés à une amende de 15 000 € chacun. Le tribunal a déclaré les sociétés Monsanto agriculture France et Scotts France civilement responsables des agissements délictueux imputables à leurs dirigeants et les a condamnés à indemniser Eau et Rivières de Bretagne.

Monsanto ne s'arrête pas là et fait appel. Le 29 octobre 2008, la cour d'appel de Lyon confirme la culpabilité et les peines.

C'est donc le pourvoi en cassation. Le 9 octobre 2009, la cour de cassation confirme également l'arrêt de la cour d'appel de Lyon condamnant définitivement les deux dirigeants et les deux entreprises.



Marie-Monique Robin

Marie-Monique Robin est journaliste, réalisatrice et écrivaine. Son documentaire *Le monde selon Monsanto* est sorti en 2008 ; *Le Roundup face à ses juges* en 2017.

Le rôle pionnier d'Eau et Rivières de Bretagne

Comme chacun(e) sait, Monsanto est ma multinationale préférée ! Cela fait quinze ans que je traque ses produits et le moindre de ses agissements, au point de lui avoir consacré deux films et deux livres¹.

Dans ce combat, le rôle pionnier joué par Eau & Rivières de Bretagne a été capital. C'est grâce au travail de l'association que la firme américaine a été condamnée, pour la première fois en Europe, pour « publicité mensongère ». C'était en 2007, après six années de bataille judiciaire. Onze ans plus tôt, l'État de New York avait rendu un jugement similaire. Disons le franchement : l'image du sympathique Rex prêt à déguster un os imbibé de Roundup est une honte. D'abord parce que Monsanto savait pertinemment que « l'herbicide qui tue tout »² n'était ni « bon pour l'environnement » ni « biodégradable ». D'après une étude de la firme exhibée par l'avocat d'Eau & Rivières, lors du procès de Lyon, « un niveau de dégradation biologique de 2 % seulement peut être obtenu après vingt-huit jours ». Mensonge délibéré donc.

Aujourd'hui on sait que la vérité est encore pire : dans l'entretien qu'il m'a accordé dans l'Iowa, au cœur de l'empire transgénique, le Colonel Don Huber, un éminent spécialiste américain de l'épidémiologie végé-

tales, m'a expliqué que la demi-vie³ du glyphosate est d'au moins vingt ans. Car non seulement le glyphosate n'est pas biodégradable, mais au contraire il est bioaccumulable, ainsi que le confirme une autre étude (cachée) de Monsanto. La capacité de la molécule à se fixer durablement dans les sols s'explique par l'une de ses caractéristiques, totalement ignorée par les agences de réglementation : elle est un puissant chélateur de métaux. Dans mon livre *Le Roundup face à ses juges*, je présente les conséquences funestes de cette propriété pour les sols, l'eau, les plantes, les animaux et les hommes.

Il est urgent d'interdire ce poison

Mais ce n'est pas tout ! En 2015, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé l'herbicide le plus vendu au monde comme « cancérigène probable pour les humains ». Les données scientifiques disponibles montrent que le lien est particulièrement bien établi pour le lymphome non-hodgkinien (cancer du système lymphatique), ce qui a provoqué une hécatombe d'actions en justice aux États-Unis (plus de 13 000 à ce jour).

De plus, en 2016, quatorze scientifiques internationaux ont publié une « déclaration de consensus » sur le glyphosate, où ils alertent sur le caractère tératogène de la substance qui agit comme un perturbateur endocrinien et menace à ce titre « les fœtus et les enfants ».

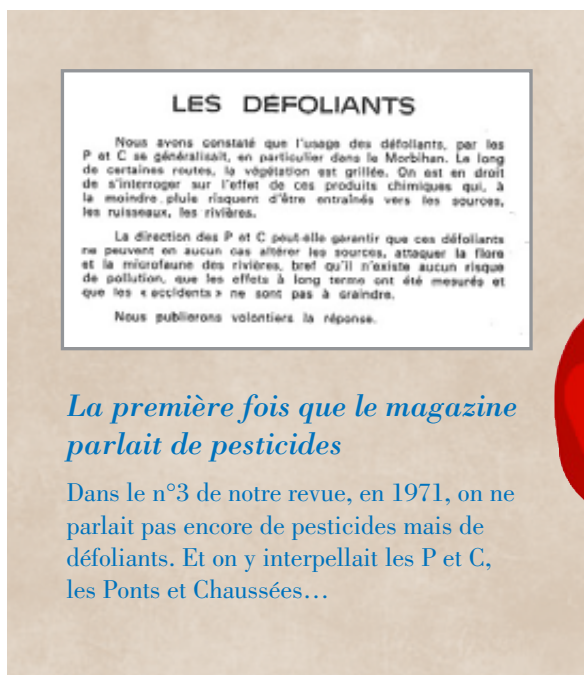
Enfin, le glyphosate est un antibiotique à large spectre, ainsi que le révèle le brevet obtenu par Monsanto en 2010. Ce n'est évidemment pas une bonne nouvelle car nous sommes tous imprégnés : c'est ce que montrent l'action des « pisseurs involontaires », conduite un peu partout en France, et une étude récente publiée par Santé Publique France.

Pour toutes ces raisons, il est urgent d'interdire définitivement l'usage de ce poison agricole qui pollue l'air, l'eau, les sols, les aliments et tous les organismes vivants.

(1) *Le monde selon Monsanto* et *Le Roundup face à ses juges*. www.mariemoniquerobin.com

(2) En Amérique Latine, le surnom du Roundup est « El mata todo », c'est à dire « l'herbicide qui tue tout ».

(3) La demi-vie d'un produit chimique est la période au cours de laquelle il perd la moitié de sa puissance active.



La première fois que le magazine parlait de pesticides

Dans le n°3 de notre revue, en 1971, on ne parlait pas encore de pesticides mais de défoliants. Et on y interpellait les P et C, les Ponts et Chaussées...



Nous voulons des coquelicots

La lutte contre les pesticides est un travail de longue haleine.

Aujourd'hui encore, le glyphosate est utilisé mais de plus en plus, la société réclame l'interdiction des pesticides. Le combat continue !



DIALOGUE ENVIRONNEMENTAL

En avril 2000, Roger Gicquel – présentateur du JT de TF1 et ancien président d'Eau et Rivières de Bretagne – affichait son soutien à Jean-François Piquot. Ce dernier était assigné au tribunal de grande instance. Son ouvrage « 24 mois de fonctionnement du conseil départemental d'hygiène d'Ille-et-Vilaine » n'avait pas plu à la chambre d'agriculture. Pour soutenir son auteur, l'association avait lancé une pétition et une souscription pour couvrir ses frais de justice.

Le tango de l'hygiène publique

Il y a deux façons de danser le tango. L'une d'elles, celle des vieux dancings, consiste à ce qu'un gominé dominant fasse comme s'il domptait une partenaire, ravie de l'être. L'autre, c'est l'artistique, quand le corps à corps fait dialoguer des partenaires égaux dans l'expression pour construire une chorégraphie harmonieuse, marquée par un souci de créativité respectant pourtant des règles assez strictes.

Le temps de tango est le sous-titre du remarquable ouvrage de Jean-François Piquot sur les dysfonctionnements du conseil départemental d'hygiène (CDH) d'Ille-et-Vilaine. Ayant, avec des bénévoles comme lui de l'Association des quatre cantons, examiné à la loupe et sur deux années (97 à 99) les avis du CDH 35 et, avec la même loupe, les données officielles chiffrées de la pollution d'origine agricole en Bretagne, il en tire des conclusions effrayantes pour nous tous, et qui effraient les tenants de l'industrie agricole jusqu'au-boutistes.

L'auteur (...) pointe son stylo sur une fabrique de consensus en faveur de l'agriculture intensive, dramatiquement polluante pour l'eau, la terre, l'air, et où l'intérêt public est indiscutablement méconnu au profit d'intérêts privés. C'est en réalité la dénonciation de tout un système, depuis les enquêtes publiques jusqu'au dévoiement du CDH, qui est mise sur la table.

Dans son colibateur, aussi bien certains services de l'État que certains élus ; l'encombrement des dossiers, le laxisme, les pressions diverses ; la sur-représentation au CDH du monde agricole comme la sous-représentation des responsables de l'environnement et de la protection des eaux. Sont-ce les réformes qu'il préconise qui ont amené le préfet du département à initier une réflexion et fait réagir les ministres de l'Agriculture et de l'Environnement par l'envoi d'une mission d'inspection ? Quoi qu'il en soit, Jean-François Piquot ayant exercé son droit de critique sous tous ces aspects, voilà que seule la chambre d'agriculture l'assigne en justice... pour propos injurieux et atteinte à son image ! La vérité serait-elle injurieuse ? (...)

Le 7 janvier 2002, « le tribunal souligne le caractère abusif de la procédure engagée par la chambre d'agriculture qui a tenté de porter « un discrédit sur un ouvrage et indirectement à son auteur » alors que sa propre autorité de tutelle estime dans un rapport « que sur le fond, les observations de M. Piquot sont plus souvent pertinentes ». » (Télégramme, 8 janvier 2002).

La chambre d'agriculture est condamnée à verser 1 € symbolique de dommages et intérêts à l'auteur et son éditeur ainsi que 762,25 € à chacun pour les frais de procédure.



Michel Dubromel

est président de France nature environnement, fédération nationale de 3 500 associations regroupant 900 000 personnes. Ce mouvement citoyen est composé de bénévoles et salariés engagés pour protéger la nature et l'environnement.

« Agir pour la démocratie environnementale »

Quel bonheur de lire, 20 ans après, ces lignes de Roger Gicquel, qui s'inspire du plaidoyer pertinent et imagé du visionnaire M. Piquot. Son « tango artistique » n'a pas pris une ride, tout comme les velléités de certains d'engager des procédures « bâillons » pour faire taire toute position divergente. Depuis 50 ans, le mouvement FNE est le promoteur et l'acteur de premier plan de la démocratie environnementale au niveau local, national, euro-

péen. Aujourd'hui, l'enjeu est de taille car la démocratie environnementale se voit peu à peu vidée de sa substance, avec des pouvoirs publics qui, sous prétexte d'aller plus vite, détricotent les outils de participation des riverains aux prises de décisions dans les territoires, et un soutien aux associations qui se réduit comme peau de chagrin. Quel paradoxe alors que les citoyen-nés demandent avec force d'avoir plus de prise sur les décisions politiques qui les impactent, tout particulièrement en matière écologique. Nous savons ce

qu'il en coûte de faire fi du dialogue : des régressions environnementales à rebours des enjeux de ce siècle, l'accumulation de conflits dans les territoires, avec son lot de maintien de l'ordre et de criminalisation de l'action militante, et parfois hélas des drames inacceptables comme à Sivens.

Plus que jamais France Nature Environnement est mobilisée pour stopper ce jeu de massacre dont ni l'environnement ni les pouvoirs publics ni les porteurs de projet dans les territoires ne sortiront gagnants.



ÉLEVAGE

Article paru dans le n° 52, 2^e trimestre 1985.

En 1985, Raymond Léost, alors étudiant en droit et jeune militant de l'association, présente l'affaire « Gavelpor », action exemplaire menée pour faire respecter les textes concernant le milieu naturel. L'auteur va contribuer à faire du droit un axe fort de l'action d'Eau et Rivières, ouvrant ainsi une « nouvelle voie ».

L'ACTION JURIDIQUE : UNE NOUVELLE VOIE

La SA Gavelpor, qui fabrique du matériel d'élevage porcin, exploite un établissement expérimental de 250 truies dépourvu de fosse à lisier, à Plouvien, dans le Léon nord finistérien. Cet établissement est situé à moins de 30 mètres du ruisseau de Keravel, affluent de l'Aber Benoît, qui reçoit directement les effluents des dépôts de fumier entreposés entre les bâtiments et le cours d'eau et ce en amont d'une pisciculture et d'une station de pompage d'eaux industrielles. La CECA, des zones conchylicoles des Abers menacées d'insalubrité ! En réponse à notre courrier du 28 avril 1983 et suite à notre intervention, le commissaire de la République du Finistère met en demeure, par arrêté du 9 juin 1983, l'exploitant de construire une fosse à lisier, sous un délai d'un mois. Comme la situation demeurait inchangée, l'inspecteur des Installations classées a dressé un procès verbal de contravention le 4 janvier 1984. Par courrier du 3 février 1984, notre association met en demeure l'exploitant de se conformer à l'arrêté du 9 juin 1984 sous un délai

d'un mois et l'avise de son intention d'exercer des poursuites en cas d'inexécution (...).

Comme aucune mesure n'est prise pour éliminer la pollution, notre association fait citer directement devant le tribunal M. Mahé. Le tribunal de Brest déclare le prévenu coupable de la pollution du ruisseau, l'ajourne de la peine jusqu'au 10 décembre 1984 pour lui permettre de réaliser les travaux nécessaires, reçoit la constitution de partie civile de notre association et précise l'entière responsabilité du prévenu concernant le préjudice subi.

Par jugement du 28 janvier 1985, le tribunal condamne le prévenu à 1000 F d'amende, à faire cesser la pollution par tous moyens dans un délai de 3 mois, sous astreinte de 100 F par jour au titre du préjudice biologique et de 560 F au titre du préjudice moral, ordonne la publication du jugement dans le journal Ouest-France et le Télégramme de Brest aux frais du prévenu ainsi que l'exécution provisoire du jugement, le condamne à nous payer la somme de

1000 F au titre de l'article 4751 du code de procédure pénale, et les frais de l'instance de 31,30 F, aux entiers dépens (...).

Vers de nouvelles actions d'Eau et Rivières de Bretagne ?

Eau et Rivières de Bretagne se portera partie civile chaque fois qu'un procès verbal d'infraction sera dressé dans la limite de son objet social. Toutefois, elle ne saisira directement le juge pénal ou administratif que de façon exceptionnelle dans l'hypothèse où toutes les autres interventions auront échoué (...).

Précisons que notre association instruit actuellement plusieurs dizaines de dossiers en Bretagne : pollutions d'industriels, barrages, projet de base nautique dans un site classé, micro-centrales, défrichement de bois, déclassement d'un chemin communal dans une vallée, constructions sans permis dans les vallées... Si des résistances se manifestent à la solution de ces problèmes, la saisie du juge constituera l'ultime solution...

Raymond Léost



© Delphine Ghossein / Greenpeace

Jean-François Julliard

est directeur général de Greenpeace France, organisation de protection de l'environnement créée en 1971 et présente dans 55 pays. Journaliste, Jean-François Julliard a également été secrétaire général de Reporters sans frontières.

« Les combats historiques d'Eau et Rivières de Bretagne sont plus actuels et nécessaires que jamais » Avec 14,5 % des émissions de gaz à effet de serre, le secteur de l'élevage représente un mastodonte à l'échelle mondiale. C'est pour cette raison que Greenpeace a décidé de faire de la lutte contre l'industrialisation de l'élevage une priorité !

Dans la lutte contre l'élevage industriel, Eau et Rivières de Bretagne fait figure d'exemple depuis 50 ans. D'exemple mais aussi de précurseur en systématisant le recours à l'action juri-

dique comme le présentait Raymond Léost dans cet article.

On ne pourra pas voir l'émergence d'une agriculture écologique, à taille humaine, sans mettre un terme à l'industrialisation de l'agriculture. Le mot d'ordre est simple : nous ne voulons plus de nouvelles fermes-usines, encore moins dans les zones les plus sensibles. Et il est urgent d'accompagner ces agricultrices et agriculteurs sur la voie de la transition agroécologique, pour protéger le secteur de crises récurrentes.

Malheureusement, la réponse apportée par le syndicalisme agricole majoritaire et les décideurs politiques aux épreuves traversées par l'élevage, c'est la concentration, encore et toujours. L'État poursuit dans une voie incompréhensible qui vise, encore et toujours

à la création ou à l'agrandissement de ces fermes-usines. Il privilégie ainsi le maintien des outils industriels à la préservation d'un tissu rural dynamique. Pendant ce temps, des éleveurs sont rayés de la carte. Et la Bretagne fait face à des marées vertes sans précédent.

L'agriculture est confrontée à une crise globale et la réduire à sa dimension économique serait une erreur. Elle est aussi climatique, sociale, environnementale et sanitaire. Les dérèglements du climat et l'érosion de la biodiversité constituent les principales menaces, à terme, pour les agriculteurs. C'est dans ce contexte que les combats historiques d'Eau et Rivières de Bretagne sont plus actuels et nécessaires que jamais !



REMEMBREMENT

Le remembrement à l'est de la Bretagne : tout un feuilleton ! En avril 1992, Maëlle Thomas-Bourgneuf, alors déléguée de l'association en Ille-et-Vilaine, retrace la saga de l'aménagement du territoire de son département.

LE FEUILLETON DU REMEMBREMENT EN ILLE-ET-VILAINE

Du recalibrage de ruisseau...

Tout « commence » aux journées de formation d'Eau et Rivières en novembre 1990. Jean-Yves Morel me parle de recalibrage au gyrobroyeur du ruisseau du Garun, déjà recalibré il y a huit ans et qui venait à peine de se « refaire une santé ». Le résultat : ce n'est plus un ruisseau mais un couloir, un fossé anti-chars avec de l'eau au milieu.

... à l'aménagement foncier

C'est le début d'un grand feuilleton qui dure toujours. Le recalibrage d'une rivière nous conduit tout naturellement à nous intéresser à l'aménagement foncier dont il est un des éléments. Consternés, nous invitons alors les adhérents puis les journalistes à faire une visite de terrain.

Il faut montrer pour convaincre. Ce sera dorénavant la stratégie du groupe (...).

Actions en direction de nos élus

Multipliant les invitations sur le terrain (dont le guide inlassable est Jean-Yves Morel), frappant à toutes les portes, courant après les informations scientifiques, nous amenons des élus, des scientifiques de plus en plus nombreux, des techniciens et des représentants du monde agricole, à partager nos préoccupations quant à l'état de la Vaunoise, du Garun ou de leurs affluents.

L'assemblée générale d'Eau et Rivières à Rennes est l'occasion de généraliser la critique et, selon le journaliste, de « clamer haut et fort que, dans la classe Bretagne, ce département est le mauvais élève pour ce qui est de la protection de

l'environnement » (Ouest-France, 20 août 1991).

Nous critiquons essentiellement l'ampleur et la façon dont les travaux sont effectués. Nous accusons la politique de subventions du conseil général et de l'État de favoriser, voire d'inciter la mise en place des aménagements fonciers et espérons un sursaut de la part des organismes ou instances critiqués.

Réactions en chaîne

Le 21 mai, la direction départementale de l'agriculture répond en prenant la défense des remembrements.

Le 26 mai, la Ligue de protection des oiseaux dénonce la disparition des haies. Le même jour, les Verts rennais mettent en question remembrements et élevages intensifs.

A la mi-juin, M. Méhaignerie (alors président du conseil général et maire de Vitry). Il occupait jusqu'en 1988 la fonction de ministre de l'équipement, du logement et de l'aménagement du territoire) se dit prêt à nous rencontrer. « *En septembre, je passerai une journée sur le terrain. Nous verrons si les critiques sont fondées.* »

La visite a lieu le 20 septembre. Les remembrements de Breteil et de Tréfelde sont retenus pour leur « exemplarité ». Le premier comme l'illustration de la mise en place d'un réseau hydrographique artificiel, le second pour la menace que représentent les travaux connexes et annexes au remembrement dans l'augmentation de la teneur en nitrates des réserves en eau potable. Nous redemandons à cette occasion que la « loi établisse clairement la protection des zones où se trouvent des rivières-fontaines, des réservoirs ou des sources et que ces secteurs soient automati-

quement exclus des périmètres de remembrement ».

Cette sortie sur le terrain est suivie de commissions de travail jusqu'en décembre.

Hydraulique et assainissement

A ce moment, il nous paraît de plus en plus clair qu'un aménagement foncier ne peut plus être envisagé si l'assainissement de la commune est déjà à saturation. Toutes les propositions que nous faisons au conseil général tiennent compte d'un aménagement global du bassin-versant. Ce « Guide du remembrement façon Eau et Rivières » est publié dans un article de Ouest-France, le 16 décembre 1991. Pour informer d'abord et pour éviter toute récupération (...).

Enfin, la réunion de synthèse a lieu et débouche sur douze propositions de M. Méhaignerie, qui nous apparaissent comme un bon début. Malheureusement, le 6 mars, la 2^e commission du conseil général approuve à l'unanimité les propositions... mais apporte des amendements, notamment sur la proposition essentielle : au lieu des 30 % proposés initialement, elle demande le maintien à 60 % des subventions aux travaux d'hydraulique.

Encore bien des inquiétudes

La réalité sur le terrain est bien loin des visées optimistes du conseil général. On se demande même si certains ne se dépêchent pas d'abattre des arbres, d'arracher des haies, de drainer... avant qu'on ne le leur interdise !

Notre dernière surprise : la mise en remembrement du cœur de la forêt de Paimpont et de sa lisière Coganne. Ce qui correspond à une véritable éviscération de la forêt et à des pertes hydriques considérables...



Aurélien Bellanger

est écrivain et philosophe, né à Laval. Il a notamment écrit « L'aménagement du territoire », sorti en 2014, pour lequel il a obtenu les prix de Flore et du Zorba. Il anime également une chronique, chaque matin, sur France Culture.

À la recherche des ruisseaux disparus

Je revois encore avec exactitude le réseau hydraulique de la ferme de mes grands-parents : le ruisseau qui traverse le chemin d'entrée, qui draine l'eau de la mare et que deux petites pierres levées signalent aux véhicules – l'une d'elle sert de support à une grille subtilement réglée dont le déplacement de quelques centimètres aura pour effet, un jour, de provoquer par ma faute une petite inondation dans la cour, sous les yeux inquiets de ma grand-mère, ignorant ma faute derrière la fenêtre de sa cuisine – ; celui qui passe derrière la vieille maison et dont les eaux rougissent au contact du tas de fumier de la porcherie, avant de virer au franc écarlate le jour de la mort du cochon ; celui qui, au pied des grands peupliers, sépare la cour de la ferme du champ du bas, un champ du bas éternellement humide, jusqu'à son miraculeux drainage,

au milieu des années 80, par des tubes en PVC oranges et ajourés ; celui, enfin, qui longe le chemin du Closeau et qui reçoit par un petit ouvrage bétonné ces eaux canalisées, ainsi que les eaux mousseuses de la machine à laver, dont les vidanges faisaient jaillir, par intermittence, des sources irisées et miraculeuses ; j'avais enfin récupéré un vieux bidet et des tubes de différents diamètres, et dessiné moi-même, à la sortie de son siphon, un réseau hydraulique compliqué.

Toutes ces eaux allaient se perdre dans la Jouanne, puis dans la Mayenne et la Loire. Mais, à observer les récents travaux de terrassement qui ont affecté la cour de la ferme, et la disparition de la plupart de ses ruisseaux, ou leur enfouissement sous des résilles avertisseuses, je me demande si ce n'est pas ici, dans ce

méandre habité de la Jouanne, au milieu des affleurements d'argelette, sous la pierre bleue d'Entrammes arrivée par camion et déversée dans les moindres nids-de-poule de la cour ou dans les lits longitudinaux des ruisseaux disparus, ici que les eaux se sont le mieux perdues – dans tous ces deltas inversés du ruissellement primaire où les fluides animaux et humains se mêlaient encore au cycle de l'eau, dans cet appareillage infime qui condensait l'humidité de l'air pour lui donner une forme terrestre, dans ce lieu enfantin et édénique où en organisant avec soin la rencontre d'un gravillon et d'une goutte d'eau on arrivait à croire qu'on rejoignait, à main nue, le monde merveilleux de ces flèches repliées et souveraines par lesquelles on schématisait, dans les livres, le cycle prodigieux de l'eau sur la planète bleue.

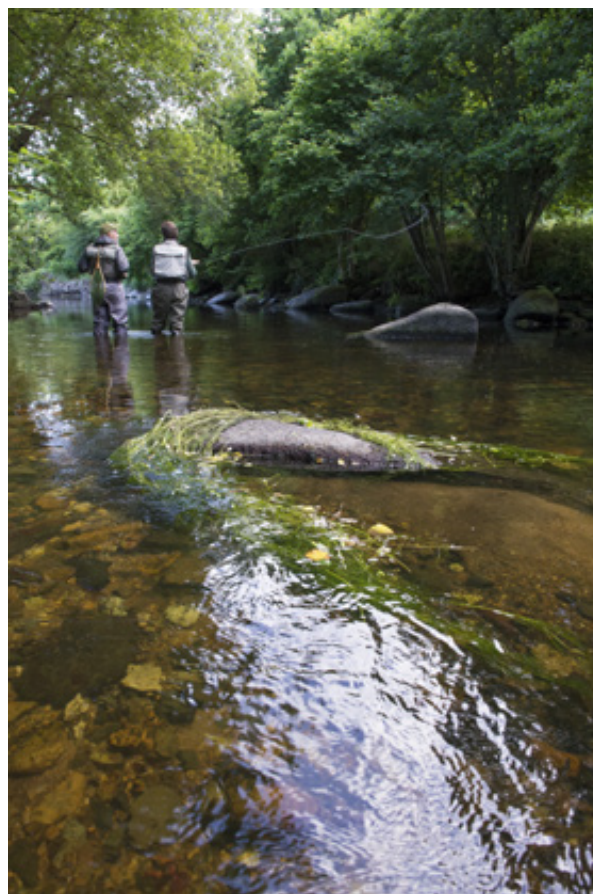
Et maintenant, un méga-pipeline !



Une des conséquences du remembrement : une plus forte pollution des eaux. En Ile-et-Vilaine, cela a entraîné la fermeture de nombreux points de captage et a donc diminué la quantité d'eau potable disponible pour les usagers.

Dans les années 90, le projet d'interconnexion Arzal – Rennes a vu le jour. Dans sa dernière version, il s'agit de 95 km de très gros tuyaux entre la retenue d'Arzal et l'agglomération rennaise pour un coût de 32 millions d'euros, minimum.

Un énième aménagement inutile et coûteux qui met de côté les autres alternatives existantes, dont une des priorités d'Eau et Rivières de Bretagne : l'éducation aux économies d'eau. Soutenue par un collectif, notre association conteste en justice ce projet du passé.



Les rives de la Jouanne, en Mayenne.

© Samuel Jouan



BARRAGES

C'est l'un des premiers combats de l'association : la lutte contre les barrages sur de nombreux cours d'eau bretons. En septembre 1989, c'est le nouveau projet de barrage de Lemezec qui scandalise les militants de l'association.

LEMEZEC : le barrage refait surface !

C'est en mai 1976, donc avant la sécheresse que, pour la première fois, le syndicat mixte de l'Aulne a fait connaître son intention de construire une retenue d'eau de 12 millions de m³ sur le cours supérieur de la rivière. Le plan d'eau devait recouvrir près de 200 hectares de terres.

Comment peut-on proposer aux élus de créer deux nouveaux barrages dans le département, un sur la Haute Penzé à Commana, l'autre sur l'Aulne à Lemezec, alors qu'un barrage existant, celui de Brennilis n'a pratiquement pas été utilisé. Et pour cause : EDF l'a pratiquement vidangé au cours du 1er semestre 1989. Or, le grand public doit savoir que 10 000 000 m³ y sont pourtant potentiellement utilisables.

Sur l'Elorn, avec l'aide du barrage du Drennec, près de la moitié du département est alimentée en eau. On a à peine utilisé 2 000 000 m³ à ce jour, malgré la sécheresse. A qui donc ferait-on croire qu'il faut alors, en plus de Brennilis, construire deux nouveaux barrages ?

Ces propositions sont proprement scandaleuses et s'expliquent surtout pour une raison : la direction départementale de l'agriculture et de la forêt est financièrement intéressée par les grands travaux et la consommation de l'eau, ceci par le jeu des rémunérations accessoires.

Eau et Rivières n'est pas opposée à la création d'un barrage, dès l'instant que l'on aura apporté la preuve que l'on a utilisé TOUTES LES AUTRES SOLUTIONS : recours à Brennilis, lutte contre les gaspillages de l'eau, mise en place d'une politique d'économie d'eau, inventaire des possibilités en grande profondeur dans le Léon, car il est un peu facile, après avoir dilapidé les ressources en eau, de venir en « prendre » chez les voisins.

En l'absence de proposition sérieuse, nous considérons que la solution simpliste du barrage n'a aucun sens. Pour notre part, nous proposons qu'un véritable débat public s'installe dans le département, compte tenu de l'importance du dossier.



Affiche réalisée en juillet 1976 par l'association de défense de la population pontrevienne face au projet de barrage sur le Trieux.



Thierry Burlot

est vice-président de la région Bretagne, en charge de l'environnement, de l'eau, de la biodiversité et du climat. Il est également président du comité de bassin Loire-Bretagne.

« J'affirme que la Bretagne doit beaucoup à cette association »

Il aura fallu de la clairvoyance, du courage et de la détermination aux premiers militants d'Eau et Rivières de Bretagne pour s'opposer, à l'époque, aux grands projets d'infrastructures et de barrages notamment sur plusieurs rivières de Bretagne.

Je me souviens, jeune étudiant, de ces débats parfois enflammés, ces deux logiques d'aménagement qui s'opposaient. D'un côté l'artificialisation des sols et des espaces naturels et de l'autre la logique d'économie, de préservation et de bonne gestion des ressources naturelles.

Des premiers combats sont gagnés, comme l'abandon en 1981, par le Conseil général des Côtes du Nord, du projet de barrage sur le Trieux, puis plus tard le Lemezec et d'autres encore. Apparaît alors pour de nombreuses personnes, la prise de conscience de l'enjeu vital que représente la ressource en eau pour notre territoire et le formidable levier que peuvent représenter les écono-

mies d'eau aujourd'hui totalement promues par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et la Région Bretagne.

Sérieux des analyses, pertinence des actions

L'APPSB devenue Eau et Rivières de Bretagne a été de tous ces débats, et j'affirme que la Bretagne doit beaucoup à cette association et à ses militants dans la prise de conscience écologique.

Je dois aussi dire qu'elle doit son crédit au sérieux de ses analyses et à la pertinence de ses actions y compris sur le plan juridique.

Elle le doit évidemment à ses dirigeants et je veux ici rendre un hommage particulier à Jean-Claude Pierre mais aussi à ses salariés, et je pense en particulier à Gilles Huet dont la compétence et le professionnalisme sont reconnus de tous.

Alors merci à Eau et Rivières d'avoir su éclairer notre Bretagne et défendu, parfois contre vents et

marées, notre patrimoine naturel exceptionnel, des sources à la mer.

50 ans ont passé ! Et malheureusement il nous faut poursuivre car les enjeux n'ont pas disparu et ils s'aggravent peut-être encore au regard du dérèglement climatique en cours. Plus que jamais notre développement économique et social est intimement lié à notre capacité à bien gérer ces ressources naturelles.

Avec la baisse prévisible de la disponibilité des ressources en eau, des projets d'infrastructures (barrages, tuyaux, retenues collinaires...) resurgissent.

La vie est un éternel recommencement, alors sachons tirer les leçons du passé, ce à quoi nous invite la lecture de ces nombreux articles tirés du passé et encore tous tellement d'actualité.

Une chose m'est certaine, plus rien ne pourra se faire sans le respect et une bonne gestion de notre bien commun, l'eau.

Kernansquillec ou l'histoire de la résilience

1920. Kernansquillec : c'est l'immobilité contre le mouvement, le barrage contre la rivière.

C'est l'histoire de la rivière Léguer quand le regard de l'homme s'est arrêté sur l'énergie qu'elle peut donner à l'usine, aux papeteries.

C'est alors l'accumulation des sédiments, l'eau trouble, les grands migrateurs qui chaque année tentent l'aventure, cherchent le chemin de la vie et ne trouvent que le mur du barrage !

Et puis, c'est aussi l'obsolescence d'une technologie, les papeteries ferment, dévorées par les plus grandes.

Enfin, c'est le regard des hommes qui commence à changer, qui s'agrandit vers d'autres possibles.

Des voix s'élèvent dans la vallée, informent, nomment les menaces et les dénoncent.

1996. Kernansquillec : c'est un goût de renaissance et de changement avec le premier coup de pelle sur le mur du barrage. La rivière est enfin libérée.

Cette année là... Les saumons ont repris l'aventure de la migration. Alors, les frayères dans la haute vallée, sur le Guic, Le Guer, le Scalon... comme autant de points sur le i de l'espoir m'ont montré la résilience.



Jean-Luc Pichon (t-shirt vert), adhérent d'Eau et Rivières de Bretagne, donne des explications sur le barrage, lors d'une randonnée organisée par l'association. En arrière-plan, la cabane indique le niveau d'eau avant destruction de l'ouvrage.

Jean-Luc Pichon

Le barrage de Kernansquillec est situé sur le Léguer, non loin de Belle-Isle-en-Terre. Cet ouvrage sur une rivière classée à poissons migrateurs a été détruit à partir de 1996. Aujourd'hui, la rivière a retrouvé son lit et la nature a repris ses droits. Un parcours mouche no-kill a été aménagé pour les pêcheurs de salmonidés. La vallée et le site de l'ancien barrage attirent de nombreux touristes.

CHANTIERS

Des rivières propres aux rivières vivantes

Abattre des arbres, dégager le linéaire, consolider des berges, analyser l'eau... A partir des années 70, les chantiers rivières organisés par l'APPSB s'organisent. Ils réunissent souvent des centaines de bénévoles. Retour en photos sur ces opérations « rivières propres ».



Après l'ouragan de 1987 et les dégâts considérables qu'il a causés, chantier sur le Ster-gozh, en sud Finistère.

Sur le Léguer, à Tonquédec.



Non au barrage sur le Lemezec mais oui aux chantiers !



Inspection du chantier...



Opération rivière propre sur l'Aven, en juillet 1979.



Sur le Lemezec.



Tudi Kernallegenn

est docteur en sciences politiques. Il a notamment publié en 2014 « Histoire de l'écologie en Bretagne ». Il est actuellement chercheur à l'université de Louvain, en Belgique.

Le nettoyage des rivières

Dans les années 1970, la grande mission de l'APPSB était incontestablement le nettoyage des rivières.

À l'été 1972, avec le soutien de l'APP de Plouay, l'association réunit déjà jusqu'à 70 personnes pour nettoyer le Scorff. Avec le lancement des opérations « Rivières propres » en 1977, ces chantiers prennent une toute autre dimension. Ils sont ainsi 800 sur l'Ellé, les 23-24 août 1980. Si l'APPSB est le chef d'orchestre, ces opérations ne sont possibles que grâce à l'étroite collaboration qui s'est instaurée entre diverses associations, comme Études et Chantiers, la SEPNB, les CLIN ou encore certaines APP...

Comme l'explique l'association : « Au-delà de l'aménagement qui peut être effectué, ces chantiers ont une véritable valeur pédagogique pour leurs participants. Ils sont par ailleurs le départ d'une prise de conscience à l'égard "des choses de la Nature", pour les jeunes bien-sûr, mais aussi pour les locaux, ceux-ci étant ainsi amenés à comprendre que l'avenir de nos rivières passe par notre aptitude et notre capacité à prendre leur destin à notre compte. » (Saumons et Truites de Bretagne et de Basse-Normandie n°20, 2^e trimestre 1976, p. 22).

Le rôle des chantiers dans l'émergence de l'écologie bretonne

Ces chantiers de nettoyage des rivières ont ainsi un rôle dans l'émergence de l'écologie bretonne. Ils suscitent des prises de conscience sur les problèmes de pollution et de fragilité des équilibres naturels. Ils permettent une entrée concrète dans le militantisme environnemental, transformant des indignations en actions. Ils sont enfin des lieux de rencontre semi-festifs, cimentant les amitiés et les solidarités entre les différentes facettes de la mouvance écologiste bretonne, par le travail mais aussi les festoù-noz qui égaient souvent les samedis soirs.



Chantier sur l'Elorn en 1976.



Grâce au programme « incroyable zone humide », les jeunes entretiennent la zone humide de Sainte-Anne-du-Portzic, mise à disposition par Brest métropole.

Aujourd'hui, des chantiers pour les éco-volontaires

L'époque où des centaines de bénévoles venaient prêter main forte pour nettoyer les rivières est révolue. Alors depuis quelques années, pour impliquer une nouvelle génération au sein de l'association, Eau et Rivières de Bretagne a mis en place des groupes d'éco-volontaires dans les départements. Accompagnés par des volontaires en service civique, ces groupes s'investissent pour la nature.

Apprendre à faire sa propre lessive, à entretenir une zone humide, les activités sont variées et surtout concrètes. L'objectif de ces ateliers est de proposer un engagement adapté aux jeunes actifs et aux familles, des « débutants » désireux de s'investir pour l'environnement.



LES GRANDS COMBATS

Les militants d'Eau et Rivières de Bretagne ont été de tous les grands combats dans la région. Récemment pour s'opposer à la construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Il y a plus longtemps pour dire non à la centrale de Plogoff ou mettre la main à la pâte après les marées noires. D'ailleurs, en juillet 1980, Jean-Claude Pierre signe un article sur les pollutions répétées du littoral.



Marée noire

Torrey Canyon, Bohlen, Gio, Olympic bravery, Amoco Cadiz, Tanio.

Triste litanie de noms venus d'ailleurs, ombres portées aux sites de chez nous : Trégastel, Ploumanac'h, Port-sall, Ouessant...

Plages et rochers de Bretagne, de toute éternité vous évoquiez le sable blanc des grèves de notre enfance, les verts et les bleus d'une mer sans cesse recommencée, la dentelle d'écume accusant le fin ciselé des granits.

Sternes, mouettes et cormorans, nous savons maintenant reconnaître vos cris de détresse, quand la vague s'engluie sous la chape de mazout et que cesse le grand bruissement de la mer.

Océan, immensité d'où est venue la vie, te voici capable de porter le deuil ! Marée noire !

Le mot a tout juste dix ans et le voici déjà installé dans notre langage, synonyme de tristesse, de colère et d'angoisse.

Impact écologique, préjudice, indemnité, tourisme, mesures de surveillance, plan Polmar, cynisme des grandes compagnies, arrogance des technocrates...

Seuls ceux qui sont atteints de myopie intellectuelle ou qui pratiquent la politique de l'autruche refusent encore de considérer que le vrai problème n'est pas de chercher des remèdes aux défaillances de nos systèmes technologiques : il est d'abord au cœur d'une

réflexion sur le modèle de développement qui prévaut depuis la dernière guerre.

La « fuite en avant » a assez duré et face à la complexité et à la diversité des nouveaux risques technologiques, ce n'est pas d'une ligne Maginot de plus dont nous avons besoin.

Super indemnités contre super préjudices engendrés par les super pétroliers. Super protections contre super risques.... Savons-nous bien où nous conduira cette fatale escalade ?

Le monde occidental s'est peu à peu libéré des calamités les plus marquantes comme la famine et les grandes épidémies mais voici que surgissent de nouvelles menaces non plus provoquées par la nature mais par l'homme lui-même.

Comme si la violence et le chômage qui ébranlent les fondements de notre société industrielle ne suffisaient pas à susciter notre réflexion voici qu'apparaissent de nouveaux points de blocage sur la voie d'un progrès que l'on croyait définitivement tracée :

- raréfaction des matières premières et crise de l'énergie engendrées par un gaspillage absurde ;
- pollution de l'air et de l'eau ;
- spectre de catastrophes à grandes échelles dues à l'imperfection des systèmes technologiques les plus sophistiqués et les plus complexes.

Quelle que soit la confiance que l'on puisse avoir dans le génie des hommes, il n'est plus possible d'évacuer ces questions redoutables et de se réfugier dans un optimisme commode et sécurisant.

Minamata, Sévès, Harrisburg...

Les disciples de la religion de la croissance ne peuvent plus tourner en dérision ceux qui s'interrogent sur les risques et les finalités de notre modèle de développement.

C'est en effet à une triple réflexion que nous sommes conviés :

- sur la nature et l'importance des risques ;
- sur les incidences d'un pouvoir sans cesse accru de la technologie sur nos modes de vie et le fonctionnement même de nos institutions ;
- sur les valeurs qu'implique un type de société voué au culte de la croissance économique et qui confond le progrès avec l'accumulation des biens matériels.

La marée noire a au moins un mérite : elle n'échappe pas à la vue des hommes et fait encore scandale. Mais pour une marée noire qui secoue l'indifférence des populations et suscite sa réflexion, combien d'autres pollutions ?



© Eric Coquelin

Joël Labbé

est un militant écologiste de longue date. Originaire du Morbihan, il a été maire de Saint-Nolff durant 18 ans et est actuellement sénateur. La loi visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires porte son nom.

« Préserver le bien commun et défendre l'intérêt général »

Après avoir participé le 4 juillet dernier à la conférence marquant les cinquante ans d'Eau et Rivières de Bretagne à Pont-Scorff, en invité d'honneur, c'est avec plaisir que je m'exprime ici pour ce magazine spécial 50 ans.

1969-2019, un demi-siècle de l'histoire où tout a basculé, un demi-siècle de croissance extraordinaire, mais de croissance suicidaire qui nous a conduits à l'état d'urgence actuelle.

Quand on relit ces mots de Jean-Claude Pierre dans son édito concernant les marées noires : « *Les disciples de la religion de la croissance ne peuvent plus tourner en dérision ceux qui s'interrogent sur les risques et les finalités de notre modèle de développement* », on pourrait croire qu'il a été écrit hier, tant il reste d'actualité.

Pourtant, il date de juillet 1980, près de 40 ans ! La différence, c'est qu'aujourd'hui, grâce à ces graines semées, c'est la majorité de la popu-

lation qui ne croit plus à ce modèle de développement basé sur une croissance infinie dans un monde fini, et qui aspire à un autre modèle, plus respectueux des ressources et des équilibres environnementaux, plus humain !

L'écologie de terrain

Eau et Rivières de Bretagne fait partie de ces acteurs incontournables dans le paysage qui ont alerté et fait en sorte que le pire ait pu être évité : de Plogoff à Notre-Dame-des-Landes, des extractions de sable aux exploitations minières, des marées noires aux algues vertes, de la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité à la lutte contre les pesticides...

Eau et Rivières de Bretagne, c'est l'écologie de terrain avec laquelle j'ai plaisir à travailler en lien étroit afin de faire évoluer le contexte législatif. C'est ainsi que s'est construite la loi Labbé qui a permis d'éliminer les pesticides des espaces publics et

des jardins de particuliers : les bassins versants avaient déjà pris de l'avance et montré l'exemple de ce que peut faire la bonne coopération entre élus, techniciens et associatifs. Eau et Rivières de Bretagne a encore un bel avenir pour préserver le bien commun et défendre l'intérêt général et celui des générations futures.





ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

L'éducation à l'environnement est l'une des priorités d'Eau et Rivières de Bretagne. Dans les écoles, sur le terrain et aussi au Centre régional d'initiation à la rivière, à Belle-Isle-en-Terre. Dans cet article de décembre 2000, les principes fondamentaux du développement des projets pédagogiques étaient exposés.

Un centre, comment et pour quoi faire ?

Les actions multi-publics

Charles Josselin, le ministre de la coopération, le rappelait en inaugurant le centre : « Il n'y aurait rien de pire pour la société française que l'environnement devienne un sujet de fracture entre les Français. » Les actions éducatives ne sont pas à réserver uniquement aux élèves. Les enfants passent plus de temps en week-end, en vacances. Nous proposons par conséquent des actions éducatives de loisir. Le Crir organise des séjours pour les centres de loisirs et les colonies de vacances, et forme des animateurs. Nous devons également diffuser l'information environnementale auprès des adultes. A ce titre, l'action sur les économies d'eau menée sur deux communautés de communes auprès des techniciens des collectivités, des élus et du grand public peut être vue comme excellente.

La pédagogie de projets

Sans rentrer dans les détails, il y a deux principes d'intervention : soit vous définissez a priori un programme fixe d'animation, soit vous proposez au groupe d'apprenants de monter eux-même leur stage ou classe de découverte.

Le deuxième cas s'appelle la pédagogie de projet et a de nombreuses vertus : le développement de l'autonomie, de la responsabilité, de l'écoute de l'autre... Cette méthode pédagogique est intéressante à utiliser auprès des adolescents et des adultes. C'est pourquoi elle est couramment utilisée au Crir. Et chaque année, à l'aide du programme pédagogique Ricochet, en partenariat avec le Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne, le centre organise des

stages de formation à la pédagogie de projet autour de l'eau.

Le développement local

L'écueil à éviter pour un centre de découverte de l'environnement est de ne se développer que pour lui-même. La tentation est grande de faire venir des publics d'ailleurs et de ne faire que cela. Or l'environnement c'est bien ce qui nous entoure. Un centre de découverte ne doit pas se contenter « d'exploiter » le support nature-paysage légué par des générations. Son devoir consiste aussi à agir en faveur du territoire, avec les acteurs et les habitants.

Le Crir s'est efforcé depuis des années de promouvoir un développement équilibré entre ces deux axes (externe et local). Les soirées, les expositions, l'ouverture de l'aquarium, les inventaires du patrimoine local, les animations pour les jeunes du secteur, les partenariats locaux (avec les collectivités, les associations, les entreprises), la création d'une école de pêche... sont là pour rappeler notre volonté de mêler deux approches : « penser globalement, agir localement ».

Et maintenant, de la formation pour adultes

Eau et Rivières met en place au Crir un programme de formation dans le domaine de l'environnement qui sera reconduit et étoffé tous les ans. Il est le résultat d'une demande générale : demandeurs d'emploi, salariés du dispositif « emplois jeunes », collectivités, associations...

Au lieu de proposer des modules sans lien les uns avec les autres, nous avons préféré bâtir un véritable programme de formation qui nous semble répondre aux enjeux de la Bretagne en matière d'eau. Les sessions alterneront phases de terrain et approche plus générale de chaque problématique (zones humides de fond de vallées, installations classées, gestion des déchets...).

Ces formations s'adressent à tous les salariés et aux bénévoles des associations. Dans un monde de plus en plus complexe, c'est de la formation et de la rencontre que dépendra la vitalité du tissu associatif de demain.



Charles Josselin et le maire de Belle-Isle-en-Terre lors de l'inauguration du Crir.



Dominique Cottereau

est coordinatrice du Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (Reeb). Elle a régulièrement collaboré avec Eau et Rivières de Bretagne.

40 ans d'éducation à l'eau... et des jeunes dans la rue

En 2000, nous disions : bientôt nous n'aurons plus besoin de nommer l'éducation à l'environnement comme un champ appartenant aux « éducations à » car l'environnement sera totalement intégré à l'éducation. Nous rêvions qu'à côté des processus de socialisation et de développement des personnes qui constituent l'orientation principale de l'éducation, le processus d'écologisation irait de soi et aurait trouvé toute sa place. Nous rêvons toujours... la pédagogie de l'environnement a encore de beaux jours devant elle. Les éducateurs le savent, ils travaillent sur le long terme. Ils sont des artisans de la lenteur et de la durée, car on ne transforme ni un individu ni une société sur un claquement de doigts.

Pourtant, cette patience laborieuse porte aujourd'hui ses fruits chez les jeunes citoyens. Depuis que l'éducation à l'environnement existe, années 1970, apparaissent des positions et des actions de plus en plus tranchées, de plus en plus nombreuses en

faveur de l'environnement, les jeunes en tête de revendication. Quelques-uns n'auraient-ils pas vécu un séjour à Belle-Isle-en-Terre ? Il est probable qu'au moins ils aient reçu une éducation à l'environnement. Les associations et leurs pédagogues ne sont pas étrangers aux mouvements de jeunesse en faveur de l'environnement. Soyons-en fiers. Ce que fait le Crir au fil des années participe à ces transformations silencieuses qui finissent par secouer nos habitudes de vie.

« La force de nos actions provient de la confiance que nous avons dans l'avenir »

La pédagogie de projet, la classe de découverte, les sorties bottes aux pieds, les découvertes du territoire, nez au vent, restent les approches incontournables pour éveiller au monde non humain de l'eau, des milieux aquatiques et de leurs habitants. Sur cette base, l'on découvre que l'eau de la maison et celle de

la rivière possèdent une continuité ; que qualité des eaux et qualité de la santé humaine ont partie liée ; que l'attention et le sens de la responsabilité peuvent se déployer.

La force de nos actions provient de la confiance que nous avons dans l'avenir et de notre capacité à travailler ensemble, maillant le territoire régional de multiples actions qui toutes œuvrent pour la même révolution culturelle.

Paradoxalement, pour les associations et notamment les centres d'hébergement, la période est difficile. Les financements se réduisent, on nous contraint trop souvent à la mise en concurrence, les écoles ne sortent plus. Je fais le vœu que, bientôt, les instances politiques qui gouvernent nos territoires se rendent compte du travail de service public mené par les associations qui œuvrent pour une planète belle à vivre et à partager entre tous, humains et non humains, pour longtemps.

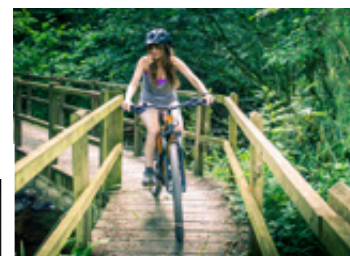
La nouveauté : une station sports nature

Toujours dans une volonté de diversifier les publics et d'être un acteur local, Eau et Rivières de Bretagne, en partenariat avec Guingamp Paimpol agglomération, accueille depuis fin juillet une station sports nature à Belle-Isle-en-Terre.

La vallée du Léguer se prête à de nombreux sports comme le kayak, le tir à l'arc, la randonnée ou encore le VTT, avec 200 km de sentiers bien entretenus. Un animateur a été recruté par l'association pour encadrer ces activités.

Objectif affiché de la collectivité : faire de Belle-Isle un « nouveau pôle attractif pour les touristes ».

Contact : sportetnature@eau-et-rivieres.org



Ils sont jeunes et s'engagent pour la planète

Plutôt que de regarder uniquement dans le rétroviseur des cinquante dernières années, penchons-nous, en guise de conclusion, sur l'avenir. Il sera fait des militants d'Eau et Rivières de Bretagne et aussi de jeunes qui s'engagent, de plus en plus massivement, pour le climat. Exemple à Brest, où Youth for climate organise de nombreuses actions afin de réclamer des actes forts pour la planète.

Ils sont une vingtaine, assis en cercle, à l'étage des Capucins. Chacun lève la main quand il souhaite s'exprimer. A l'ordre du jour de l'assemblée militante de ce mercredi de fin d'été : les actions à mener lors du G7 parlementaire à Brest ; la manifestation du 20 septembre, date de la grève mondiale pour le climat ; le stand à tenir à la rentrée des étudiants... Leur agenda de rentrée est déjà bien rempli, sans compter leur emploi du temps à la fac ou au lycée. Difficile de caler de nouvelles actions en contentant tout le monde. « Là, je peux pas, je suis à Paris. » « Non, ce week-end là, c'est la manif contre la centrale à gaz de Landi. »

Ils y arriveront pourtant : en septembre des manifestations, des projections, des rassemblements, des rencontres et déplacements sont prévus quasiment tous les jours.

Spontanéité et réactivité

Ces lycéens et étudiants ont de 15 à 27 ans. Ils sont membres de Youth for climate, YFC en plus court.

Certains sont investis depuis le début de l'association, aux alentours du 15 mars quand a été organisée la première grande marche. D'autres rejoignent tout juste le mouvement.

Malgré le jeune âge du mouvement, le groupe de Brest est déjà bien organisé. « On pourrait imprimer l'affiche sur du papier orange pour que ça soit plus visible ? » propose l'un. « Pas possible, il faut respecter la charte graphique ! » répond un autre. Ils sont désormais répartis dans des groupes : actions, communication, gestion des bénévoles...

Ici, pas de palabres. Place à la réactivité, à la spontanéité. La dernière semaine de septembre, YFC mène une semaine d'actions avec une autre association différente chaque jour. « On pourrait faire une vélorution le mercredi ? » C'est validé. Les charges sont réparties. « Et n'oubliez pas. Dès qu'on fait une action, on prend des photos ! »

« Accompagnons l'énergie de la jeunesse »

A la lecture de l'ensemble de ce magazine, la résignation pourrait nous gagner. Les algues vertes s'échouent toujours massivement sur nos plages, les pesticides empoisonnent toujours nos populations et nos ruisseaux, l'agriculture produit toujours intensément, la forêt amazonienne brûle afin de nourrir notre bétail. Pour autant, les victoires qui émaillent ces cinquante dernières années doivent nous conforter dans nos combats : la nature serait dans un état bien plus catastrophique qu'il ne l'est aujourd'hui, sans sans l'engagement d'intérêt général des milliers de bénévoles d'Eau et Rivières de Bretagne qui se sont succédé depuis 50 ans et de ses associations membres.

La parole de ces jeunes, qui s'engagent de plus en plus nombreux pour la planète, est aussi un motif de satisfaction. Cette énergie nous ramène à l'essence même de notre association, nous ne pouvons que leur souhaiter de réussir bien au delà de nos trop maigres acquis. Parmi les propos recueillis, j'ai particulièrement relevé ceux de Pierre : « Le problème

ne vient pas des associations mais des décideurs qui n'ont pas envie de revoir leur modèle (...). L'éducation, on doit la baser sur l'effondrement et expliquer aux gens comment s'y préparer. (...) Mais il faut avoir le courage d'afficher un objectif clair : détruire le système pour sauver la planète. » Oui, c'est bien en changeant le système que nous sauverons notre environnement. C'est en accompagnant ces jeunes et en faisant nous aussi notre part que nous préserverons notre biodiversité.

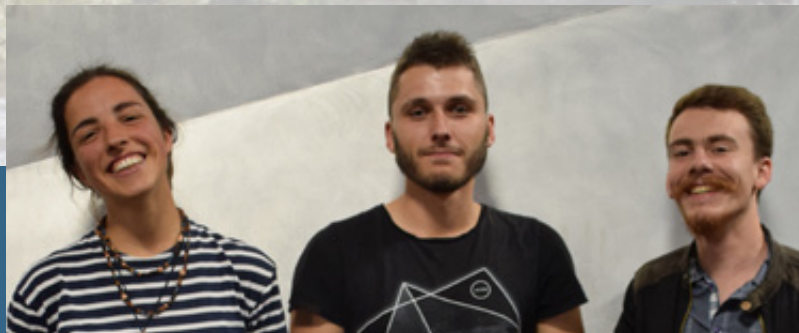
Les toutes proches années à venir vont être déterminantes pour l'avenir de notre planète terre. Tous les voyants sont au rouge. Mais j'ose vous donner rendez-vous dans dix ans pour partager un nouveau bilan. Espérons que tous nos efforts communs auront porté leurs fruits. L'espoir contre le déni, c'est aussi ça Eau et Rivières de Bretagne !



Alain Bonnet,
Président d'Eau et Rivières de Bretagne



Galaad, 16 ans, lycéen et Léo, doctorant en océanographie physique, spécialisé dans les cyclones.



Thérèse, 20 ans en 3^e année de médecine ; Pierre en 2^e année d'histoire et Maël, 27 ans, militant.

Le changement climatique est une urgence. Les associations bretonnes environnementales qui militent depuis plus d'un demi-siècle ont-elle échoué, faute d'en avoir fait leur combat principal ?

Thérèse : S'attaquer au climat et donc au système capitaliste, c'est énorme. Alors il ne faut pas se jeter la pierre, les associations ont fait ce qu'elles pouvaient.

Pierre : Le problème ne vient pas des associations mais des décideurs qui n'ont pas envie de revoir leur modèle. Il y a un véritable manque de volonté politique, pourtant, le dérèglement climatique, on le connaît depuis au moins cent ans !

Lutte contre le nucléaire comme à Plogoff, contre les constructions inutiles, comme les barrages ou l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, protection des cours d'eau, de la biodiversité, opposition au modèle agricole intensif, actions d'éducation à l'environnement... Tout cela a été mené par Eau et Rivières de Bretagne. Qu'a-t-il manqué pour que ces actions concourent à protéger notre planète ?

Maël : L'association est-elle la forme adaptée ? Il faut plutôt des cellules pour l'action, comme chez les résistants. Car nous sommes en guerre contre le capitalisme. C'est lui qui produit le dérèglement climatique. Et c'est plus dur que de combattre le nazisme, nous n'avons pas qu'une seule tête à faire tomber.

« Il faut changer radicalement le système »

Alors comment faire ?

Thérèse : Il n'y a pas de solution magique. Il faut changer radicalement le système. Rester dans le plaidoyer ne suffit pas.

Pierre : Mais je suis assez pessimiste. Les décideurs sont pieds et poings liés avec les grandes entreprises polluantes.

Maël : Faire du lobbying auprès des médias qui eux ont du pouvoir sur les politiques. Aller voir chaque journaliste et lui expliquer la situation. En Angleterre, Extinction Rebellion a mené de nombreuses actions auprès du Guardian. Le journal a fini par accepter de parler au moins une fois tous les jours d'écologie dans ces pages. Cela doit nous inspirer !

Depuis sa naissance, Eau et Rivières de Bretagne a engagé plus de 600 recours pour faire respecter les droits de la nature. Vous croyez que le levier juridique est efficace ?

Léo : Le combat juridique est important. Même si on ne gagne pas à chaque fois, ça fait parler de la cause.

Maël : Le droit de la propriété privée est bien plus important que le droit de l'environnement. On condamne une entreprise mais à côté on trouve le moyen de construire une centrale à gaz à Landivisiau, on vote le Ceta. Les lois ne sont pas assez restrictives.

« La crise va arriver, brutale ou non »

Et l'éducation, la sensibilisation à l'environnement ?

Galaad : Au niveau national, à YFC, on a un projet de sensibilisation dans les écoles primaires et les collèges. Pour faire passer notre message.

Thérèse : La sensibilisation, c'est ce qui va permettre à notre mouvement d'être durable mais ça n'est pas ça qui va nous sauver.

Léo : Pour moi, l'éducation, c'est la base. La crise va arriver, brutale ou pas, c'est inéducable. Reste à savoir comment s'y préparer.

Pierre : L'éducation, on doit la baser sur l'effondrement et expliquer aux gens comment s'y préparer. Il faut prévoir l'atterrissage.

Cela veut dire que le combat pour le climat est perdu ? Qu'il n'y a plus d'espoir ?

Maël : Je ne me pose pas la question de ce qu'on peut gagner. Je ne

réfléchis pas en terme d'espoir. Je sais qu'il faut faire quelque chose, alors je suis dans l'action. Mon seul objectif, c'est de ne pas mourir d'une canicule !

Thérèse : On a des objectifs différents ! Moi c'est de sauver la biodiversité !

Pierre : Moi c'est de sauver ma peau ! C'est individualiste mais c'est instinctif. Tout le monde veut sauver sa peau.

Des milliers de personnes défilent dans la rue, notamment des jeunes, pour demander des actes. Comment transformer cette indignation en engagement ?

Léo : C'est la grande question ! Le contact humain est primordial. Nous faisons des assemblées toutes les semaines. Quand des nouveaux arrivent, ils sont parrainés par des plus anciens.

Thérèse : Leur dire, la prochaine fois que tu viens, tu feras ça ; leur déléguer des missions.

« Nous avons l'énergie de la jeunesse »

La convergence des luttes, vous y croyez ?

Galaad : Nous travaillons avec d'autres associations, collectifs. Ils nous aident beaucoup. C'est toujours bien d'avoir un deuxième avis sur nos actions.

Thérèse : Et de profiter de l'expérience des militants plus vieux ! Beaucoup d'assos nous disent qu'elles manquent de peps. Nous, c'est ce qu'on a, l'énergie de la jeunesse. Alors à nous de monter une stratégie commune !

Pierre : Plus qu'une stratégie commune, je parlerai d'inter-organisation. L'objectif est commun mais les stratégies de chaque association peuvent varier. On ne peut pas tous avoir les mêmes actions. Mais il faut avoir le courage d'afficher un objectif clair : détruire le système pour sauver la planète.

Propos recueillis par Pauline Kerscaven

Dour ha Stêrioù Breizh

Eau & Rivières

de Bretagne

**25, 26 , 27
OCTOBRE**
E S P A C E
B.GROULT
QUIMPERLÉ

VENDREDI, 19H

CONCERT

Krismenn
Bel air de forro
Dj Gop

5€ résa/ 6€ sur place
stand crêpes sur place

DOUR



FEST

SAMEDI, 11H & 14H
balades
nature en ville

DIMANCHE, DÈS 12H
village
associatif

animations
nature

spectacles

conférence

gratuit
petite restauration
sur place

